LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.702 — TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — **MERCREDI 12 AOUT 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

De grands Combats sont imminents

En Belgique, dans la Haute-Alsace, à la frontière de Lorraine, les armées s'apprêtent à entrer en contact.

La Presse Marseillaise et la Guerre

Le Comité des Directeurs de Journaux quotidiens de Marseille, dans une réunion tenue hier au **Petit Marseillais,** *et à laquelle assistaient : MM. T. Samat, directeur du* **Petit Marseillais,** *président ; Martin, directeur du* **Petit Provençal ;** *Audibert, directeur du* **Radical ;** *Bourdet, directeur du* **Soleil du Midi ;** *Barlatier, directeur du* **Sémaphore,** *a décidé de constituer un Comité destiné à venir en aide aux familles atteintes par les événements actuels.*

Le Comité des Directeurs de Journaux quotidiens de Marseille, pour remplir le but qu'il se propose, s'adjoindra un certain nombre de personnalités sans distinction de classe, de confession et d'opinion.

Il recueillera exclusivement les souscriptions en espèces qui seront distribuées à domicile et après enquête.

Nous publierons très prochainement la composition de ce Comité qui comprendra également des dames.

Rupture

Les relations diplomatiques entre la France et l'Autriche sont rompues.

Cette rupture qui était devenue de plus en plus inévitable ne change pas grand'chose en fait à la situation qui existait entre les deux pays, mais elle a l'avantage de mettre fin à l'indigne et grossière comédie que la duplicité autrichienne jouait depuis quelques jours aux dépens de la France.

Tandis que le gouvernement autrichien manœuvrait dans l'ombre contre nous, tandis qu'une partie de la mobilisation autrichienne était dirigée vers la frontière française, tandis que par tous les moyens, y compris les plus perfides, l'empire de François-Joseph s'apprêtait à venir prêter son appui à l'agression allemande, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie demeurait plus obstinément que jamais à Paris.

Il était temps de faire cesser ce défi à la loyauté et au bon sens.

L'Autriche, à l'instigation de l'Allemagne, a accepté de se faire l'instrument de toute l'abominable machination qui a abouti à la guerre. C'est elle qui a préparé et amené la sinistre aventure qu'il était dans les plans de Berlin de déchaîner. Elle ne pouvait pas se dérober plus longtemps, par l'hypocrisie d'une réserve de pure façade, aux responsabilités qu'elle a encourues devant l'Europe.

Le poids de ces responsabilités pèsera terriblement sur ce vaste empire qui, eut autrefois sa grandeur mais qui, depuis bien des années, n'avait plus d'autre politique que d'offrir sa complicité docile à tous les mauvais coups tentés par l'Allemagne.

Mais il pèsera non moins terriblement sur ce vieil empereur qui, ayant traversé tant d'infortunes par quoi son sort était devenu pitoyable, aura fini par devenir un objet d'horreur en échouant dans l'aberration et dans l'infamie du plus monstrueux des crimes commis contre l'humanité.

François-Joseph n'était que malheureux.

Le voici misérable !

L'excès du malheur a quelque chose d'auguste et de sacré qui commande que l'on s'incline devant celui qui en est frappé : tous les cœurs apitoyés s'inclinaient avec émotion devant ce vieillard de 84 ans qui avait été accablé de toutes les catastrophes et de tous les deuils, devant ce pauvre homme meurtri qui avait vu successivement tomber tous les siens autour de lui, devant cette lamentable victime contre laquelle un destin plus cruel que celui de la tragédie antique s'était si longuement, si âprement, si farouchement acharné.

Mais François-Joseph, à présent, n'est plus qu'un bandit couronné qui a mis sa main dans la main d'un autre bandit couronné et qui, froidement, tranquillement, la « conscience sereine » comme il disait naguère, livre l'Europe aux forces de destruction et de carnage, transforme l'Europe en un vaste champ de ruines et de mort.

On lui accordait hier le respect et la sympathie dus au malheur ; il n'a plus droit aujourd'hui qu'aux malédictions dont on accable les criminels.

CAMILLE FERDY.

Joffre le Taciturne

Le docteur Pujade, ancien député des Pyrénées Orientales, qui est un camarade d'enfance du général Joffre, trace, dans le *Matin*, ce portrait du chef actuel de notre état-major général :

Vous ne le connaissez pas ? Moi je le connais bien pour avoir vécu souvent avec ses frères et avec lui, plus avec ses frères qu'avec lui, dans sa maison de Rivesaltes, où je me réfugiais le dimanche, parce que ma maison, à l'époque des diligences, était trop loin du collège de Perpignan.

Très jeune, il était un silencieux, très bon et très doux. Silencieusement il fut reçu, avant la fin de la seizième année, bachelier ès-sciences, avec la mention très bien, et neuf mois après, fait unique dans les annales de notre grande école, avant d'avoir révolu dix-sept ans, il était admis à Polytechnique, avec le n° 14.

Sa carrière, depuis lors, je ne vous la raconterai pas, où je vous la raconterai brièvement. Surpris par la guerre de 1870, à la fin de sa première année d'école, il fit, com-

Le général Joffre
généralissime de l'armée française

me tous, admirablement son devoir. Après la guerre, il fut chargé d'organiser les nouvelles défenses de Paris et c'est par lui, sur ses plans, que furent créées les fortifications du secteur d'Enghien. Ce fut sur le talus d'un fort que le maréchal de Mac-Mahon, entouré de tout son état-major, appela un jeune lieutenant qui ne parlait pas et lui dit : « Je vous félicite, *capitaine !* »

Capitaine à vingt-deux ans. C'était beau.

Mais on l'envoya dans l'Est pour organiser les ouvrages défensifs de Pontarlier.

— C'est très joli me disait-il, mais je ne saurai plus faire que des fortifications. Je voudrais bien cependant commander des troupes.

Après Pontarlier on l'envoya au Tonkin faire des fortifications et même des casernes.

Heureusement Courbet arriva, qui enleva la truelle au capitaine qu'il avait remarqué — et Courbet se connaissait en hommes — pour lui dire d'aller, l'épée à la main, gagner des batailles. Joffre, à la tête de ses troupes, gagna, l'épée à la main, toutes les batailles dont on voulut bien lui confier les destinées. Il alla à Formose avec Courbet et, sous le feu de l'ennemi, organisa la défense de l'île. Puis on l'envoya à Madagascar construire les fortifications de Diégo-Suarez, qui passent pour les merveilles du genre. Il partit enfin pour le Dahomey, avec le colonel Bonnier, qui fut battu et tué par les Dahoméens. Joffre, qui commandait l'arrière-garde, rallia les fuyards, culbuta les ennemis, et sans mot dire, pénétra le premier dans Tombouctou.

Depuis lors il n'a plus quitté la France. Professeur à l'Ecole de guerre, directeur du génie, général de brigade, général de division commandant de corps d'armée, il a pu donner à son génie de stratège et d'organisateur son plein développement. En parlant de ses instructions, le lieutenant-colonel Rousset écrivait, il y a dix-huit mois, dans la *Liberté* : « C'est du Napoléon Ier et de la bonne époque ! »

A l'unanimité, il a été désigné comme chef suprême de nos armées, par les membres du Conseil supérieur de la guerre, sur la proposition du général Pau lui-même.

Il n'avait pas dit un mot pour obtenir cet honneur suprême. Il n'a pas dit un mot pour le refuser.

Et maintenant un souvenir.

J'étais à Dresde en 1911, à l'époque d'Agadir. La délégation des parlementaires dont je faisais partie avait été invitée officiellement à un grand dîner par le maire de la capitale saxonne. La gravité des circonstances fermait nos lèvres. Pendant le dîner, la conversation restait, si j'ose dire, strictement protocolaire. A la fin, les langues allemandes se délièrent. Au fumoir, le président de l'exposition d'hygiène de Dresde, qui pensait sans doute que je serais plus prolixe que mes collègues, me dit à brûle-pourpoint :

— Que pense-t-on de la situation actuelle, en France ?

Je ne répondis pas.

Il renouvela la question.

Je ne répondis pas davantage.

L'Allemand, francophobe comme toute la bourgeoisie allemande, s'exaspéra.

— Oui, je sais bien qu'un soldat français vaut deux soldats allemands, mais vous n'avez ni discipline ni généraux !

Je suis comme les cigales. Quand on me gratte le ventre, je fais de la musique.

— Nous n'avons pas de discipline ! Vous avez raison. Nous n'avons pas de discipline. Nous n'avons pas « votre » discipline. Nous l'avons remplacée par l'amour des officiers pour leurs soldats et par l'amour des soldats pour leurs officiers, grâce à quoi nos officiers feront passer leurs soldats par des trous d'aiguille. Nous n'avons pas de généraux ! C'est entendu. Et vous ? Et lesquels ? Et sur quelles preuves ?... En fait de généraux français, je n'en connais qu'un, mais je le connais bien. C'est le généralissime. C'est le général Joffre. Je vous engage à ne pas vous frotter à lui.

L'Allemand ne répondit pas.

Joffre le Taciturne va répondre.

Dr PUJADE.

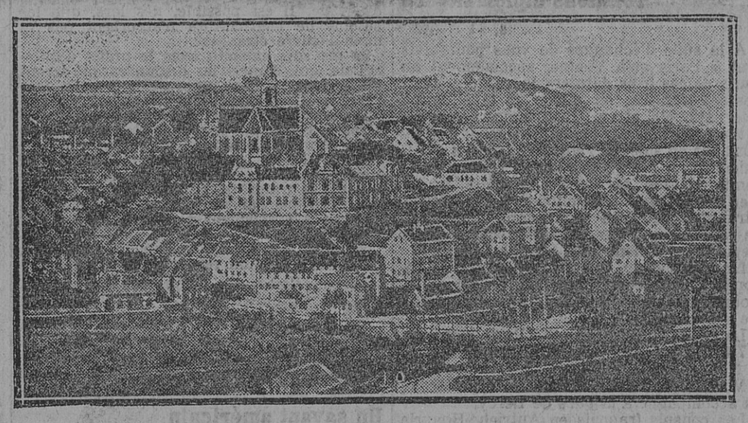

VUE D'ALTKIRCH

L'Italie et la Guerre

L'ambassadeur d'Allemagne a-t-il quitté Rome ?

Rome, 11 Août.

L'ambassadeur d'Allemagne à Rome serait parti pour Berlin.

Malgré les insistances de ses alliés, l'Italie est absolument décidée à garder la neutralité.

Rome, 11 Août.

Il est inexact que l'ambassadeur d'Allemagne M. Flotow, soit parti, ainsi qu'on l'a annoncé.

Rome, 11 Août.

D'après un communiqué officiel, l'ambassadeur d'Allemagne n'est pas parti hier. Il se trouve actuellement à Fiuggi, en compagnie du marquis de San-Giuliano, ministre des Affaires Etrangères.

Un discours de M. Giolitti

Cuneo, 11 Août.

M. Giolitti a été élu président du Conseil provincial.

En prenant place au fauteuil, il a déclaré que le moment d'angoisse qui pèse sur toute l'Europe est grave pour l'Italie.

En face du danger qui peut menacer l'Italie, a-t-il dit, un sentiment unique nous inspire : la solidarité avec le gouvernement, que les partis politiques, sans distinction, appuieront loyalement et fermement dans la voie qu'il croira devoir suivre pour sauvegarder nos intérêts directs et assurer à l'Italie la place qui lui revient dans le monde.

Regardons l'avenir avec confiance, a-t-il ajouté, soyons forts pour l'accord de tout un peuple, et ayons une confiance absolue dans notre roi bien-aimé. (Très vifs aplaudissements).

Les Français en Alsace

Paris, 9 Août (officiel).

Sur le front, il n'y a eu aucun mouvement pendant la nuit.

Nos troupes dominent toujours Mulhouse

Paris, 11 Août.

Dans les milieux officiels on déclare, au sujet de la situation à Mulhouse, que jamais la ville n'a été effectivement occupée par les troupes françaises.

Elles sont entrées dans cette place ouverte, puis elles sont immédiatement allées occuper les positions qui entourent la ville et sur lesquelles elles pouvaient opposer efficacement une résistance.

Les Allemands ne sont pas entrés, hier soir, à Mulhouse. Ils ont tenté, dans un effort suprême, d'enlever les positions occupées par les troupes françaises, ils n'y ont pas réussi.

A cela se borne l'affaire de Mulhouse.

Nos troupes pouvaient, d'autant moins rester dans la ville, que celle-ci, sur certains points, avait été minée par les Allemands, et, au surplus, il n'y avait aucun intérêt stratégique et militaire à faire effort pour tenir dans une place ouverte.

Dans la haute Alsace, le seul combat réel qui ait été engagé, est celui qui a été livré à Altkirch.

Escarmouches à la Frontière

Paris, 11 août.

On signale des engagements sur le front de Longwy, Longuyon, Marville, Virton.

Des patrouilles de cavalerie allemande ont été rencontrées au Nord de l'arrondissement de Montmédy.

Combats imminents

Paris, 11 Août.

Les Allemands font un effort en Haute-Alsace pour repousser l'avant-garde française, qui, retranchée à Altkirch, s'est solidement fortifiée sur ce point. La cavalerie française rayonne de Dornach à Habsheim.

L'artillerie et des régiments d'infanterie passent la frontière par Montreux-Vieux, et préparent un mouvement en avant dans le but de dégager Mulhouse et de marcher sur Colmar. Pour résister à notre vigoureuse attaque, des renforts allemands sont venus de Schelestadt. C'est sur ce point que, nous ouvrant la route de Strasbourg, va s'engager une grande bataille.

Sur la route de Metz, en Lorraine, une armée allemande très importante se masse. Nos troupes attendent l'heure propice pour faire une trouée en Lorraine. Elles occupent leurs loisirs en pourchassant les uhlans qui se rendent sans résistance, car ils meurent de faim.

La Guerre en Belgique

Bruxelles, 11 Août.

Une dépêche annonce qu'aucun renseignement n'est parvenu depuis hier matin au sujet de la situation d'ensemble des armées en présence.

Les Allemands comptaient être à Lille le 5 Août

Bruxelles, 11 Août.

On a trouvé sur un uhlan arrêté, une carte de Belgique, où les étapes à parcourir par les Allemands étaient indiquées.

Les Allemands comptaient être le 3 août à Bruxelles, et le 5 à Lille.

Près de 32.000 Allemands hors de combat

Bruxelles, 11 Août.

On a annoncé officiellement, aux troupes, que les pertes allemandes au cours des combats qui viennent de se dérouler en territoire belge, sont de 31.700, ainsi réparties : 2.000 morts, 20.000 blessés, 9.700 prisonniers.

Le bruit court que 150 uhlans auraient pénétré dans la forêt de Soignies, dans le but de gagner Bruxelles.

Le ministère de la Guerre ne dément pas cette nouvelle.

Un service de surveillance a été établi aux abords de la forêt. Les promeneurs ont reçu le conseil de ne pas sortir de la ville.

On suppose qu'on doit se trouver en présence de cavaliers égarés dont le nombre ne doit pas être important. Une battue opérée par la gendarmerie n'a donné aucun résultat.

Zurich, 11 Août.

Les journaux de Zurich confirment les graves pertes allemandes devant Liége et signalent qu'à Cologne se trouvent de nombreux officiers allemands blessés.

Le 53e régiment d'infanterie allemand aurait été particulièrement éprouvé.

La défense de Liége

Bruxelles, 11 Août.

Tout en menaçant la ville de Liége d'un bombardement général, le commandant des troupes allemandes déclara que si les civils tirent sur les assaillants il fera fusiller les 17 otages qu'il détient.

Paris, 11 Août.

Une dépêche d'Amsterdam signale qu'une colonne allemande s'est massée près de Herstal, avant-hier.

L'artillerie belge a bombardé près de cette ville le ponton érigé par les pontoniers allemands qui, en effectuant ce travail avaient dû essuyer de nombreux coups de fusil.

Les Allemands destinaient ce ponton au passage de leur artillerie qui, par suite, fut passée par le pont.

Une partie de l'artillerie fut mise en position aux forteresses de Liége, une autre, la plus importante, fut jointe près des troupes.

Bruxelles, 11 Août.

Le *Peuple* affirme que le prince régnant de Lippe, et son fils, ont été tués à l'attaque d'un fort liégeois.

Bruxelles, 11 Août.

D'après le *Soir*, l'évêque de Liége et le bourgmestre ont été remis en liberté par les Prussiens, mais ils doivent ne pas sortir de leur domicile.

Bruxelles, 11 Août.

Contrairement aux informations de source allemande, les forts de Liége sont toujours intacts.

Bruxelles, 11 Août.

Le roi a quitté le quartier général pendant quelques heures pour venir conférer avec le ministre de la Guerre.

Un Conseil de Cabinet a été tenu ensuite.

La reine a visité, hier soir, l'hôpital Saint-Jean. Elle a réconforté tous les blessés par de bonnes paroles.

Une proclamation du bourgmestre de Gand invite tous les Allemands à quitter la ville dans les 24 heures.

Bruxelles, 11 Août.

L'*Etoile Belge* dit que tous les otages de Liége ont été remis en liberté à la condition de rester à la disposition des autorités allemandes.

Les journaux disent que l'aéroplane signalé hier soir à Bruxelles avait survolé auparavant Tirlemont et Louvain.

Londres, 11 Août.

On annonce que deux divisions de cavalerie allemande sont dans les environs de Tongres. Trois corps d'armée allemands sont toujours devant Liége. Le gros des forces allemandes est à travers le Luxembourg.

Bruxelles, 11 Août.

Peu de renseignements sont arrivés au département de la Guerre et la situation générale y apparaît un peu embrouillée. Cela tient aux précautions prises par les belligérants pour cacher leurs dispositions.

Au Nord de la Meuse, où l'armée belge est parfaitement en état de repousser l'ennemi, des engagements d'avant-postes ont eu lieu dans lesquels l'adversaire a été repoussé. Au Sud de la Meuse, la situation n'a pas changée.

L'état moral et matériel des troupes belges est excellent.

La grande bataille est imminente

Paris, 11 Août.

Le correspondant d'un de nos confrères raconte que, se trouvant hier dans la région où le choc des armées en présence va vraisemblablement se produire, ne vit rien.

Rien ne permet de deviner la présence des troupes qui doivent se trouver là.

Nos troupes ajoute-t-il, sont entrées en Belgique avec une telle habileté, qu'elles sont passées à peu près inaperçues.

Les Anglais ont débarqué avec autant de mystère et se sont infiltrés en Belgique sans qu'on pût soupçonner leur importance.

En dehors des soldats belges, toujours vaillants, toujours impatients de retourner au feu, on n'aperçoit que des uhlans égarés, inquiets, fatigués, lamentables, qui se rendent à la première sommation.

Les Allemands, poursuit le correspondant, qui cherchent à gagner du temps pour améliorer leur service de ravitaillement absolument déplorable, ne pourront se dérober longtemps à l'offensive belge.

On sent que la bataille est prochaine, et on a l'impression que les Allemands la redoutent.

Les Belges exaltent l'état-major de l'armée, les chefs ne cherchent pas à dissimuler leur joie. Ils ont confiance dans leurs soldats, qui viennent de montrer leur valeur. Ils nous sentent à côté d'eux, et souhaitent une rencontre générale.

Les forts de Liége sont abondamment pourvus de vivres et de munitions.

L'état sanitaire est excellent, et tous ceux qui les occupent sont prêts à reprendre la lutte.

Dans toute la Belgique la population civile est digne de l'armée. Chacun selon ses moyens s'est efforcé de contribuer à la défense du pays menacé.

Une armée de jeunes filles quêtent au profit des familles des soldats.

A Bruxelles la plupart des grands magasins sont transformés en ambulances.

La haine du pays entier à l'égard des Allemands est telle qu'on est résolu aux plus durs sacrifices.

L'enthousiasme à Anvers

A Anvers, l'enthousiasme est considérable et les Allemands qui, jusque-là, y avaient occupé commercialement une situation prépondérante, ont tous été chassés.

La cinquième arme belge et française

Bruxelles, 11 Août (officiel).

Le ministre de la Guerre a fait communiquer aux troupes la description des caractéristiques des dirigeables et des avions belges et français, afin de leur permettre de les reconnaître des appareils ennemis.

Les aviateurs français à Bruxelles

Bruxelles, 11 Août.

Un certain nombre d'avions français se sont trouvés fortuitement réunis, hier soir, à Bruxelles, pour raison de service.

Un seul de ces avions avait une avarie, qui a été immédiatement réparée.

La présence de nos officiers aviateurs a soulevé dans la population un enthousiasme indescriptible.

Au milieu d'une foule énorme qui poussait des acclamations vibrantes, ces officiers se sont rendus à la légation de France, accompagnés par l'aviateur belge prince Henri de Ligne.

Notre ministre à Bruxelles, M. Klobukowsky, leur a offert une coupe de champagne et a porté un toast à la Belgique et à la France, unies dans les airs comme sur terre.

Les Allemands en Belgique

Bruxelles, 11 Août.

Suivant *Le Soir*, un gros de uhlans du Lauenbourg est arrivé à Tong.

Le commandant pénétra, l'arme au poing, dans l'Hôtel de Ville, exigeant que le drapeau belge fut enlevé de l'édifice communal et de l'église.

Le bourgmestre répondit qu'il ne recevait d'ordres que du roi des Belges.

Le commandant se retira.

Un autre officier se présenta, accompagné de uhlans, et il enleva 7.600 francs contenus dans la caisse communale, puis, au bureau de poste il prit une somme de 10.000 francs.

Ils ont acheté ensuite des vivres pour 1.200 francs, car tous les Allemands mouraient de faim.

Bruxelles, 11 Août.

Suivant des renseignements, les 7 et 8 août, deux divisions de cavalerie allemandes devaient faire un raid sur Bruxelles-Péruwelz et Ware, dans le but, croit-on, de lever une contribution de guerre et de s'emparer du trésor.

Rotterdam, 11 Août.

D'après des renseignements sûrs, les soldats allemands qui ont passé sur le terri-

toire hollandais, étaient persuadés qu'ils n'avaient pas combattu des Belges, mais des Français.

Ils demandaient si Paris était encore loin.

Bruxelles, 11 Août.

La *Dernière Heure* dit qu'on ne croit pas, dans les milieux bien informés, que les Allemands fassent une tentative sur Bruxelles. Ils craindraient de voir nombre des leurs désertor, grâce à la facilité de se cacher dans les maisons.

Une adresse de la Douma à la Chambre belge

Bruxelles, 11 Août.

Le président de la Chambre belge a lu à la tribune l'adresse suivante :

Le président de la Douma d'Empire, enthousiasmé par les exploits superbes de la vaillante armée belge, dans la lutte acharnée contre les troupes allemandes, m'a chargé de vous faire part que tout le peuple russe est animé du même désir de briser l'ennemi qui a osé rompre la paix européenne et la neutralité de la Belgique.

Dans ces moments solennels, la Douma, réunie unanimement dans une même admiration de l'héroïsme du peuple belge, le prie d'agréer son chaleureux salut, et l'assurance que tous les peuples habitant la Russie forment le fervent désir d'une victoire brillante sur l'attentat accompli contre le droit et la justice.

Vive le roi Albert ! Vive la Chambre des députés ! Vive le vaillant peuple belge et sa glorieuse armée !

Le Japon contre l'Allemagne

Paris, 11 Août.

Le correspondant du *Daily-Mail* à Tien-Tsin télégraphie, en date de samedi, que les Allemands, ayant surpris trois Japonais prenant des dessins des fortifications de Tsing-Tchéou, dans le territoire allemand de Kiao-Chao, les passèrent par les armes.

La flotte japonaise a pris la mer avec la possibilité d'attaquer Kiao-Tchéou à la suite de l'exécution de Japonais par les Allemands.

Les intentions du Japon

Pékin,, 11 août.

Le Japon n'a pas fait de déclaration de neutralité. D'après certaines indications, il aurait l'intention de déclarer prochainement la guerre à l'Allemagne et de s'emparer du port de Ting-Tao, d'où la flotte allemande est partie.

Le Japon et la Triple Entente

Tokio, 11 Août.

La presse japonaise annonce que le gouvernement a résolu de faire son devoir d'allié, et que le souci du prestige de l'empire guidera son attitude loyale.

Londres, 11 Août.

L'ambassade japonaise déclare ne rien savoir relativement au bruit qu'un ultimatum aurait été lancé à Tokio.

Elle considère ce bruit comme faux.

L'action de la flotte japonaise

Paris, 11 Août.

Dans les milieux compétents, à Paris, on croit que la flotte japonaise, si elle entre en action, cherchera à s'emparer de Kiao-Tcheou. Elle aura également à balayer les mers de l'Extrême-Orient, et il n'est pas impossible que si la guerre dure quelque temps, la marine et l'armée japonaise donnent un concours effectif en Europe aux forces de la Triple-Entente.

En Angleterre

Londres, 11 Août.

Le Parlement s'est ajourné jusqu'au 25 août.

Renforcement de la flotte anglaise

Londres, 11 Août.

Les chantiers anglais ne comptent pas moins de seize navires, soit cinq cuirassés d'escadre, deux garde-côtes et neuf contre-torpilleurs, construits pour des puissances étrangères. L'amirauté a exercé un droit de préemption sur ceux de ces navires qui sont prêts ou presque prêts.

Le cuirassé d'abord construit pour le Brésil, le *Rio-de-Janeiro*, qui fut vendu à la Turquie, et prit le nom d'*Osman-Ier*, a été le premier sur lequel ait été exercé la réquisition. Il est prêt, et a pris le nom d'*Azincourt*, dans la flotte britannique. Il porte quatorze canons de 305 millimètres et vingt de 152.

Un autre cuirassé turc, le *Reshadieh*, qui a été lancé l'année dernière, est également réquisitionné. Celui-ci est pratiquement le même navire que le cuirassé anglais *Iron-Duke*, de 25.000 tonnes, portant dix canons de 343 millimètres et seize de 150. Il a reçu le nom d'*Erin*.

Enfin, deux contre-torpilleurs chiliens de 1.850 tonnes de déplacement et de 31 nœuds de vitesse ont été pris par l'amirauté britannique qui leur a donné les noms de *Faulkner* et de *Broke* : le premier a déjà remplacé l'*Amphion* coulé, comme chef de flottille.

En Russie

Un télégramme de la Douma à la Chambre française

Saint-Pétersbourg, 11 Août.

Conformément à la résolution de la Douma, prise dans sa séance du 8 août, le télégramme suivant a été adressé aujourd'hui à la Chambre française :

La Douma russe, envoie au Parlement français son salut fraternel, en exprimant les sentiments de tout le peuple russe.

La Douma est assurée que les exploits des armées alliées, soutenues par la puissante Angleterre, ramèneront l'Europe dans la voie de la civilisation et du progrès.

A la frontière autrichienne

Saint-Pétersbourg, 11 Août.
(sous toutes réserves)

On mande de Loutsk, province de Volhynie, que les 8 et 9 août des combats ont eu lieu entre les troupes russes et autrichiennes, entre Berestetchko et Potchaef.

Les Autrichiens ont été repoussés et se sont repliés sur Rodzviloff. Ils ont mis le feu à Brédy, que les troupes russes ont occupé ensuite.

L'incendie a été arrêté.

Beaucoup d'Autrichiens blessés et prisonniers ont été amenés à Berestetchko.

Les ennemis paraissent combattre à contre-cœur. Ils jettent leurs armes et se laissent prendre volontiers.

Saint-Pétersbourg, 11 Août.

Les Autrichiens sont entrés dans le gouvernement de Kielce, où ils cherchent à se fortifier. Ils ont traversé la Vistule dans le district de Baranov, près de Stopitza.

Un petit détachement allemand a poussé jusqu'à Wlatzlavsk, sur la Vistule.

Le retour de l'impératrice douairière

Saint-Pétersbourg, 11 Août.

L'impératrice douairière de Russie, qui, on s'en souvient, s'était vu interdire, à Berlin, de continuer son voyage, et avait été conduite à la frontière danoise, a franchi, avant-hier, la Tornéa avec sa petite-fille Irène et la princesse Marie. Elles voyageaient dans le plus strict incognito.

A la frontière allemande

Wilna, 11 Août.

Un train de six vagons, avec des prisonniers allemands, est passé en gare de Wilna, se dirigeant vers les provinces de l'intérieur.

Quatre officiers allemands blessés ont été amenés à l'hôpital local.

Sur mer

Les navires allemands capturés

Londres, 11 Août.

Le vapeur *Lapland* est ancré à Yarmouth. 120 hommes d'équipage allemands ont été transportés sur un remorqueur anglais.

50 Belges du même équipage rentrent en Belgique.

Paris, 11 Août.

Le contre-torpilleur *Escopette* a capturé et ramené à Dunkerque un quatre-mâts allemands portant 3.000 tonnes de blé.

Un second voilier allemand a été ramené à Calais.

Saint-Pétersbourg, 11 Août.

Vingt navires marchands allemands ont été capturés dans le golfe de Finlande, et dans la mer Baltique.

Ils ont été amenés à Saint-Pétersbourg.

Leurs équipages, environ 500 hommes, ont été dirigés vers les provinces de l'intérieur.

Aucun sous-marin français n'est entré à La Spezzia

Rome, 11 Août.

La nouvelle d'après laquelle un sous-marin de la flotte française serait entré, il y a quelques jours, soudainement, dans le bassin de La Spezzia, où il aurait été retenu et désarmé par les autorités militaires, est dénuée de fondement.

Un croiseur allemand au Chili

Valparaiso, 11 Aoû.

Un croiseur allemand croise sur les côtes chiliennes.

Dans les Balkans

Le Kaiser sollicite l'appui de la Grèce et de la Roumanie

Nisch, 11 Août.

On apprend de bonne source que le kaiser a demandé à la Grèce et à la Roumanie de s'allier à l'Allemagne.

La neutralité de la Bulgarie

Paris, 11 Août.

D'après les informations parvenues de Nisch, le ministre d'Autriche-Hongrie à Sofia fait des efforts désespérés en vue de décider le gouvernement bulgare à se départir de sa neutralité au profit de la duplice.

Par contre, plusieurs centaines d'officiers bulgares, dont cinq colonels, auraient passé en Roumanie, dans le but de gagner la Russie où ils désirent contracter des engagements pour combattre l'Autriche.

Sofia, 11 Août.

Le président du Conseil a déclaré au Sobranié que la Bulgarie est résolue à observer strictement la neutralité, mais qu'elle doit prendre des mesures pour prévenir et repousser une violation de ses frontières.

A la frontière turco-bulgare

Sofia, 11 Août.

Le gouvernement bulgare a adressé au gouvernement ottoman une note lui demandant de rétablir les communications par chemins de fer interrompues depuis quelques jours, en raison de la mobilisation turque. Le gouvernement bulgare a retiré ses troupes de la frontière bulgare.

Les Autrichiens reculent devant les Serbes

Nisch, 11 Août.

La mobilisation serbe s'est effectuée dans un ordre parfait. Plus de 80 % des Serbes étaient mobilisés le premier jour.

Les troupes serbes qui ont passé la frontière, près de Pribojo, ont poursuivi les Autrichiens et sont parvenus à leur couper la retraite.

Dans un combat, un officier, un sous-officier et vingt Autrichiens sont morts. Les Autrichiens se retirent sur Vichgrad, où ils se retranchent.

Les avant-postes serbes sont devant Vischgrad.

Nisch, 11 Août.

L'adresse du trône a été remise hier à la Skoupchtina.

Le prince héritier est parti hier soir pour le quartier général.

La nuit a été calme.

Les Autrichiens bombardent toujours Belgrade

Nisch, 11 Août.

Ce matin, à 5 heures, le bombardement de Belgrade a repris. Il y a eu quelques maisons endommagées.

La guerre austro-monténégrine

Antivari, 11 Août.

Le bombardement de la ville par la flotte autrichienne a causé des dégâts assez importants au fort et aux docks.

Les batteries du mont Lœvcen ont tiré sur le port de Cattaro.

Nisch, 11 Août.

Les troupes monténégrines ont pris d'assaut Metalokka, Sionokos et les hauteurs environnantes.

Le 7 août, une fusillade a eu lieu près d'Ourvitsé à la frontière bosniaque.

A la même date, l'ennemi a ouvert un feu d'artillerie vers Zabrez, sur la rive serbe de la Save, et il a bombardé Semendria, sans pertes pour les Serbes.

Cettigné, 11 Août.

On confirme que les troupes monténégrines ont occupé le mont Tarabosch, qui domine Scutari, et dont l'occupation eut une part si importante dans les opérations de siège entreprises contre cette ville pendant la première guerre balkanique.

Le Pape et la Guerre

Rome, 11 Août.

Le Chapitre de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, pour obéir à la volonté du pape, qui a prescrit que des prières spéciales soient dites « dans les temps présents remplis de calamités » a fait exposer dans la chapelle du sanctuaire dit « Scala-Santa » l'image insigne du Sauveur qui, selon une ancienne tradition, ne doit être exposée à la foi et à la piété des catholiques, que dans les circonstances exceptionnelles.

Les Pays neutres

L'état de guerre en Hollande

La Haye, 11 Août.

Dans une édition de nuit, le *Journal Officiel* contient un arrêté royal proclamant l'état de guerre à partir du 11 août, dans les provinces du Limbourg, du Brabant septentrional et de la Zélande, ainsi que dans quelques parties de la province de Gueldre, au sud de la rivière Waal.

Bruxelles, 11 Août.

Le ministre des Pays-Bas à Bruxelles, ayant été interrogé sur la question de savoir si la Hollande était résolue à attaquer ses envahisseurs pour défendre sa neutralité, le diplomate répondit : « Quoi qu'il advienne nous maintiendrons intégralement notre neutralité ».

Libéria, 11 Août.

La république de Libéria à déclaré sa neutralité dans le conflit actuel.

Comment libeller les lettres pour les militaires sous les drapeaux

Pour satisfaire aux nombreuse demandes qui nous ont été adressées nous informons les personnes qui désirent correspondre avec des militaires de la subdivision de Marseille (141e régiment actif, 341e régiment de réserve, 115e régiment territorial), actuellement présents sous les drapeaux, que les correspondances doivent être libellées de la façon suivante :

CORRESPONDANCE MILITAIRE

Noms et prénoms..
du destinataire
Grade ou emploi..

Régiment actif, réserve ou territorial Compagnie	par Marseille

Pour les militaires maintenus au Dépôt, l'indication du numéro du régiment (actif, réserve ou territorial) doit être remplacé par la suivante :

Dépôt du.................. Régiment (actif, réserve ou territorial)
.... Compagnie à Marseille

Pour les corps des subdivisions autres que Marseille, on trouvera dans les mairies et bureaux de poste des carnets indiquant la liste générale des emplacements de dépôts sur le territoire national.

La France et l'Autriche

La rupture des relations diplomatiques

Paris, 11 Août.

A la suite d'échanges de vues poursuivis tant à Paris qu'à Vienne, spécialement au cours de ces trois derniers jours, le gouvernement français, en raison de la situation internationale, et vu l'insuffisance des explications fournies par le gouvernement austro-hongrois au sujet de l'envoi de troupes autrichiennes en Allemagne, a fait connaître au comte Szeczen, au cours d'un entretien qui a eu lieu hier matin au ministère des Affaires Etrangères, qu'il se voyait dans l'obligation de rappeler en France l'ambassadeur de la République à Vienne, M. Dumaine.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a répondu à cette communication, en priant M. Doumergue de bien vouloir lui faire remettre ses passeports.

Le comte Szeczen a quitté Paris hier soir, à 7 h. 15, par train spécial, à destination de la frontière italienne.

M. William Martin, directeur du protocole, l'a accompagné à la gare de Bercy.

Les consuls français en Autriche-Hongrie et les consuls austro-hongrois en France, ont été avisés de la décision de leur gouvernement.

Des deux côtés, toutes les dispositions ont été prises pour assurer le départ des deux ambassadeurs conformément à la tradition habituelle de la courtoisie internationale.

La protection des intérêts français en Autriche-Hongrie a été confiée à l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne.

Le gouvernement impérial et royal a prié l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris d'assurer en France la protection des intérêts austro-hongrois.

Le départ des Austro-Hongrois de Paris

Paris, 11 Août.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a reçu le rapport suivant du fonctionnaire de son département, qui fut chargé de l'évcuation des Austro-Hongrois de Paris :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu me confier, relativement aux conditions d'évacuation des Austro-Hongrois résidant à Paris, et auxquels l'autorité militaire avait assigné comme « région de refuge », pendant la durée de la guerre, l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Ces étrangers, au nombre de 2.500 environ, ont été transportés dans la journée d'avant-hier, 6 août, par trois trains spéciaux, partant de la gare Saint-Lazare, l'un à 8 heures, le deuxième à midi, et le troisième à 7 heures du soir.

J'ai accompagné le premier convoi, qui est arrivé en gare de la Loupe, à une heure de l'après-midi.

Chacun des vagons était au complet.

Dans les voitures de tête du train des bancs avaient été aménagés pour les femmes et les enfants.

Au cours du trajet, pendant les nombreux arrêts entre Paris et la Loupe, j'ai constaté que les soldats qui gardaient les gares et les employés de la Compagnie montraient le plus grand empressement à remplir d'eau les bouteilles que leur présentaient les voyageurs.

A l'un de ces arrêts, du lait a été donné aussi à quelques enfants.

A la gare de Chartres, un colonel de chasseurs, un lieutenant d'infanterie, et un soldat, sont allés acheter, au buffet, un grand nombre de tablettes de chocolat et de fruits, et les ont ensuite distribués aux femmes et aux enfants.

A l'arrivée à la Loupe, une ration de pain et de charcuterie, préparée à l'avance, a été donnée à chacun des voyageurs, en même temps qu'une ration d'un demi-litre de cidre.

Aux enfants en bas-âge, assez nombreux dans le convoi, il a été donné une bouteille de lait.

Aucune rétribution n'a été demandée à personne.

Toutes les mesures en vue de former les groupements à diriger sur les communes, avaient été prises par les sous-préfets et les maires, de sorte que tout s'est passé dans le plus grand ordre, et dans un temps très court.

Les groupements variaient entre 200 (commune de la Loupe) et 50, dans les communes peu importantes.

Les maires de chacune des communes étaient présents avec un certain nombre de gardes civils. Des charrettes, qui avaient été amenées de chaque commune, étaient affectées au transport des femmes et des enfants ; ainsi que des bagages.

Les hommes suivaient à pied, encadrés par des gardes civils.

La distance entre la commune de La Loupe et les communes les plus éloignées, ne dépassait guère une dizaine de kilomètres.

J'ai assisté à l'arrivée à Nogent-le-Rotrou du deuxième convoi, à 7 heures du soir, et du troisième, à 2 heures du matin.

La distribution des vivres et le transport par charettes se sont faits dans les mêmes conditions qu'à La Loupe.

Les femmes, et surtout les enfants, étaient l'objet de soins particuliers.

Dans la formation des groupements, non seulement les familles se trouvaient ensemble, mais il était aussi, dans toute la mesure du possible, donné satisfaction aux demandes qui étaient faites de ne faire partie du même groupement que des amis.

Pendant toute la durée du parcours, entre Paris et La Loupe, bien qu'on sut dans les gares d'arrêt que le train transportait des Austro-Hongrois bien qu'aussi, dans plusieurs gares le convoi de ces étrangers se trouvât en même temps que d'autres trains contenant des soldats partant avec leur régiment ou des réservistes allant rejoindre leur corps, je n'ai entendu aucun cri hostile à l'adresse des Austro-Hongrois.

Il n'y a pas eu un seul mot, non plus, dans les villes de La Loupe et de Nogent-le-Rotrou, où, cependant, une partie de la population attirée par la curiosité, s'était rendue à l'arrivée des étrangers.

Je dois dire, du reste, que ceux qui se sont montrés le plus étonnés de la réception qui leur était faite, ce sont les étrangers eux-mêmes. Plusieurs m'ont avoué qu'ils s'attendaient à être mis en prison, ou tout au moins conduits dans les locaux où ils auraient été parqués.

Tous paraissaient touchés des égards qu'on avait eus pour eux, soit pendant le trajet, soit à leur arrivée.

L'un d'eux m'a dit qu'il eût été heureux de pouvoir faire savoir par les journaux la façon dont ils avaient été traités.

L'arrondissement de Nogent est un pays d'élevage. Il est possible, dès lors, que les besoins de l'agriculture n'absorbent pas la main-d'œuvre étrangère.

Je me suis entendu avec le préfet d'Eure-et-Loir, qui, d'après les demandes qui seront faites dans les communes de la Beauce, fera venir de l'arrondissement de Nogent un certain nombre d'étrangers pour la rentrée des céréales et les travaux de battage.

En terminant ce rapport, je crois devoir signaler l'ordre parfait qui, malgré la période de mobilisation, existe sur le réseau de l'Etat. Les trains spéciaux d'étrangers, ainsi que celui que j'ai pris au retour, sont partis et arrivés exactement à l'heure prévue par les horaires.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Signé : CONSTANTIN, inspecteur général des services administratifs.

Leurs procédés et les nôtres

Un savant américain retenu en Allemagne

Paris, 11 Août.

Le savant américain Huntington et sa femme ont été arrêtés en Allemagne.

Etant à Nuremberg, ils voulurent regagner la Suisse dans l'automobile dont le chauffeur était un Français.

Le savant et sa femme ont subi les plus grossières insultes.

A l'heure actuelle, l'ambassadeur des Etats-Unis n'a pu obtenir que les prisonniers soient relâchés.

Les uhlans assassins et incendiaires

Bruxelles, 11 Août.

Selon la *Chronique*, des uhlans auraient tué quatre hommes et brûlé trois fermes, à Alken (Limbourg) sans aucune provocation.

Comment notre vice-consul à Mannheim revint en France

Paris, 11 Août.

Le ministre des Affaires Etrangères communique la note rédigée par M. René d'Hennezel, vice-consul de France à Mannheim, sur les icidents qui ont accompagné et suivi son départ, aussi émouvant que celui de ses autres collègues français en Allemagne :

Après avoir éprouvé les plus grandes difficultés pour obtenir son passeport, le 4 août au matin, et avoir été tenu en surveillance par deux agents cyclistes en bourgeois qui ne le quittèrent plus, il partit dans l'après-midi.

A Offenbourg, le soir, la foule s'amassait, et un homme ouvrait à deux reprises la portière en criant en français : « Eh ! bien, vous allez gagner, maintenant, sales Français ! »

Le voyage se poursuit sans gros incident jusqu'à Immendingen.

A cinq heures du matin, à Immendingen, poursuit le rapport, irruption dans le compartiment d'un sous-officier accompagné de quatre hommes. Son attitude est grossière. Il examine les passeports de notre vice-consul et de M. Lancial, attaché de chancellerie, fait soigneusement fouiller leurs bagages et intime l'ordre à ces deux agents de le suivre chez le capitaine.

Pendant qu'il courait prévenir ce dernier, il laisse MM. d'Hennezel et Lancial sur le quai, exposées aux huées et aux cris hostiles des réservistes allemands qui, sur l'invitation du chef de gare entonnent le *Deutschland uber alles*.

Le sous-officier ricane, et ne fait rien pour protéger nos deux agents. Il les fait enfin rentrer au poste, sous la garde de deux soldats baïonnette au canon.

Au bout d'une demi-heure, ils recevaient l'ordre de reprendre leurs bagages, et se rendaient au pas de course, sous les cris de la foule, au logement du capitaine. Celui-ci, qui examinait leurs passeports, les interpelle avec violence, et leur déclare que les passeports n'ont aucune valeur.

A certaines explications que voulait fournir M. d'Hennezel sur les conditions dans lesquelles lui avait été délivré la passe du gouverneur militaire de Mannheim, il répond insolemment : « Taisez-vous, je suis de Mannheim ! » Finalement, il leur déclare s'opposer à leur départ, et les fait reconduire dans le bureau du chef de gare où une nouvelle perquisition de leurs bagages est faite en sa présence.

Au bout d'une nouvelle demi-heure, il revient et leur annonce qu'il consent à les laisser partir sur Constance. Et surtout, ajoute-t-il, attention à vous ! faites très attention que je n'entende pas parler de vous, sinon vous êtes immédiatement passés par les armes. Vous allez monter dans le vagon à bagages ! »

MM. d'Hennezel et Lancial furent, en conséquence ,installés dans un réduit du fourgon, sans air et sans siège, naturellement.

Arrivés sans incident à Rodolfszell, où le commissaire de police (semblant avoir rang de lieutenant-colonel), accompagné d'un officier de police, fait ouvrir le réduit et parait surpris des mesures prises.

Il demande à M. d'Hennezel s'il désire manger, et fait aussitôt apporter deux sandwiches et de la limonade. L'attitude du commissaire de police est très correcte. Il a l'attention de faire déblayer le quai, et fait gagner le poste aux deux agents par un chemin détourné, en ordonnant que l'on porte leurs bagages les plus lourds. Il s'excuse de devoir procéder à une visite personnelle des agents (qui est extrêmement minutieuse).

M. Lancial doit même se déchausser et retirer ses chaussettes.

Le commissaire examine et lit tous les papiers et documents quelconques. Ce fonctionnaire traita d'ailleurs courtoisement nos agents, qui purent gagner Constance sans être autrement molestés.

A la frontière, un officier supérieur suisse assura, avec toutes les attentions possibles, la continuation de leur voyage.

A Paris

Paris, 11 Août.

Le *Journal Officiel* publiera demain un arrêté aux termes duquel les Conseils de revision ne tiendront pas de session extraordinaire en 1914.

Un journal pour nos soldats

Paris, 11 Août.

On s'occupe au ministère de la Guerre de la publication d'un journal qui donnerait quotidiennement à nos braves soldats les renseignements sur tous les événements du jour.

Le ravitaillement de la France

Paris, 11 Août.

Selon des renseignements de très bonne source, une banque française et une banque américaine ont ouvert un crédit en or de trente millions à l'Etat français, pour l'achat de blé et autres denrées.

De grandes quantités de céréales se trouvant actuellement disponibles aux Etats-Unis et en Argentine ont été déjà achetées et vont être dirigées en partie sur l'Angleterre et en partie sur la France.

Le ravitaillement de la France sera ainsi largement et complètement assuré pour une longue période.

Sympathies franco-belges

Paris, 11 Août.

Trois officiers belges : un commandant et deux capitaines d'artillerie, descendaient hier soir à 7 heures d'automobile, devant le ministère de la Guerre.Quelques personnes se trouvant devant le ministère les ayant reconnus, se découvrirent et se portèrent à leur rencontre. Les officiers belges ont été chaleureusement félicités de la belle résistance de Liége. Les officiers belges remercièrent et exprimèrent leur confiance.

Regrettable accident d'automobile

Paris, 11 Août.

Une automobile contenant cinq sapeurs du génie, ayant, par suite d'un dérapage dans un tournant dangereux à Suresnes, versé dans un fossé, quatre sapeurs furent grièvement blessés. Un caporal fut tué.

Chronique Locale

La Température

Journée très chaude, hier ; le thermomètre a marqué 17 degrés à 7 heures du matin, 30 degrés 3 à 1 heure du soir et 24 degrés à 7 h. Minimum 16 degrés 6 ; maximum 31 degrés 1. Aux mêmes heures le baromètre indiquait des hauteurs de 767 millimètres 1, 767 millimètres, 766 millimètres 3. Le vent a soufflé du Nord-Ouest faiblement pendant toute la journée. La mer est belle partout en Méditerranée.

Marseille il y a Cinquante Ans

Vendredi 12 août 1864. — *Le célèbre pianiste et compositeur Listz, arrive à Marseille, où il doit donner un concert au Cercle des Arts.*

— *M. Louis Giraud, mécanicien en chef du paquebot* Donnai, *des Messageries Maritimes, est nommé officier de la Légion d'honneur.*

— *L'église de Rousset reçoit en don de l'Etat une Sainte Marguerite par Mme Peragallo et l'église de Ventabren une Sainte-Agnès par Mme Frichot.*

— *Voyageurs arrivés par bateaux à vapeur, 59 ; partis, 75.*

— *Le thermomètre marque 25 degrés.*

— *Au Gymnase :* La Dame aux Camélias.

— *Au théâtre Chave :* Le Pied de Mouton.

— *Au Théâtre Populaire, place d'Aix :* Pierrot en Afrique, *pantomime avec le pierrot François, surnommé le Debureau marseillais.*

— *L'état civil enregistre 27 décès, dont 16 enfants.*

Mouvement des ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 16 navires, dont 14 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : l'*Aster*, de la Compagnie Mixte, venant de Nive, avec du lest ; le vapeur français *Jeanne-Marie*, de Saint-Louis-du-Rhône, avec du lest ; le vapeur anglais *Khyber*, de Yokohama, avec 5.300 tonnes, dont 800 tonnes thé, soie, paille, métaux pour Marseille ; le vapeur anglais *Osterley*, de Brisbane, avec 361 passagers, dont 3 pour Marseille et 5.000 tonnes en transit ; l'*Hérault*, de la Compagnie Transatlantique, de Cette, avec 1 passager, sur lest ; le *Danube*, des Messageries Maritimes, d'Odessa, avec 39 passagers et 1.764 tonnes céréales, tourteaux, bois, huile, dont 157 tonnes en transit ; le *Balkan*, de la Compagnie Fraissinet, de Salonique, avec 99 passagers et 212 tonnes divers ; le vapeur grec *Elfthéréos-Vénizelos*, de Newport, avec 6.500 tonnes charbon.

Au départ : Le vapeur espagnol *Andalucia*, pour Barcelone ; le vapeur italien *Orione*, pour Gênes ; le vapeur anglais *Osterley*, pour Londres ; le vapeur anglais *Glenroy*, pour Anvers ; le vapeur espagnol *San-José*, pour Séville.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. — Les opérations des jurys d'expropriation ne devant être en aucun cas interrompues, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse a donc repris hier, en dépit de la guerre, ses travaux, sous la présidence de M. Vialla, magistrat directeur.

Le jury a statué sur la demande d'indemnité formée par les hoirs Magnan, propriétaires de l'immeuble sis rue la Pyramide, 7. Par l'organe de Me Borel, la famille Magnan réclamait pour son immeuble la somme de 100.000 francs ; la ville lui offrait 56.120 fr. ; le jury a accordé à la famille Magnan 76.000 francs. Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes :

M. Dufour, cuirs et peaux, réclamait une indemnité de 200.000 francs ; la Ville lui offrait 100 francs ; le jury a accordé à M. Dufour 41.000 francs.

La Société Saint-Blaize demandait 6.000 francs ; la Ville lui offrait 150 francs ; le jury a accordé à cette société 800 francs.

Mme Moulin demandait 3.000 francs ; la Ville lui offrait 70 francs ; le jury a accordé à Mme Moulin 500 francs.

M. Garibaldi demandait 1.000 francs ; la Ville lui offrait 350 francs ; le jury a accordé à M. Garibaldi 350 francs.

M. Allais demandait 200 francs ; la Ville lui offrait 5 francs ; le jury a accordé à M. Allais 45 francs .

Dans toutes ces affaires, les intérêts de la Ville étaient défendues par Me Nathan ; celles des locataires par Mes Aicard, Rolland et Coste. 7La prochaine séance a été fixée au jeudi 20 août.

La Marseillaise, caisse de retraites, informe les sociétaires des sections de Plan-de-Cuques, Mazargues, Château-Gombert et Saint-Antoine que les séances mensuelles sont provisoirement suspendues et qu'ils doivent jusqu'à nouvel avis, s'adresser au siège social, 1, boulevard Dugommier.

Les marchands d'huitres et coquillages syndiqués ou non sont priés d'assister à la réunion du Syndicat qui aura lieu le 12 du courant au bar Brun, rue Vacon, 50, à 4 heures du soir (communications urgentes).

Au tribunal des vacations. — A l'audience d'hier matin, que présidait M. Valensi, étaient déférés, entr'autres prévenus, deux individus que le patriotisme n'étouffe guère.

Le premier ,nommé Clément Jubeau, avait tenu, lundi dernier, sur un tramway se rendant à Mazargues, des propos subversifs qui avaient indigné tous les voyageurs. A la station du Rouet, expulsé du tramway, après avoir distribué force horions, il était allé jusqu'à dire : J'em... les Français ! » Cette grossièreté et ses coups lui ont valu 1 an de prison et 50 francs d'amende.

Le deuxième, un garçon de 19 ans, répondant au nom de Ange Mastruani, avait éprouvé le besoin de souligner d'un geste obcène la phrase suivante : « Je l'ai là l'armée française ! » Huit mois de prison et 50 francs d'amende que lui infligèrent le tribunal tempéreront à l'avenir son exubérance de mauvais goût.

A la même audience comparaissaient deux malfaiteurs, qui, la semaine dernière, avaient été surpris au moment où ils tentaient de s'introduire dans un appartement du boulevard du Musée. En temps actuel, le tribunal avait le devoir de se montrer sévère à l'encontre d'individus d'un pareil acabit.

Il n'y a point manqué et les deux inculpés nommés Villani Silvestre et Cannezzani Alfredo, ont été condamnés à 18 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Service d'Aubagne à la Sainte-Baume. — M. Ducos porte à la connaissance du public que le service d'autobus qui avait été interrompu par suite de la réquisition de ces véhicules, mais qu'il a pu aménager un car à 10 places qui a permis de reprendre ce service dès hier lundi ; départ d'Aubagne à 8 h. du matin, en desservant aussi bien à l'aller qu'au retour Roquevaire, Auriol, Saint-Zacharie et Nans.

La direction de l'Etablissement Thermal de Camoins-les-Bains, en attendant que l'autorité militaire utilise l'offre gracieuse qu'elle lui a faite de toutes ses chambres meublées et de son superbe parc, nous prie d'aviser nos lecteurs que le service des douches et des bains sulfureux fonctionne, dès aujourd'hui, comme par le passé.

Ecrasé par sa propre charrette. — Mercredi vers 4 heures de l'après-midi, le livreur Chabalier Félicien, demeurant rue Guérin, 9, faisait sa tournée pour le compte de la Société Coopérative des débitants de boissons. Arrivé à la place Marceau, les chevaux prirent peur ; le cocher fut projeté de son siège et traîné pendant plusieurs mètres. Relevé tout sanglant par des citoyens dévoués, il fut immédiatement conduit à la clinique chirurgicale de la place Marceau où le docteur Isoard et le docteur Charles Platon lui firent les pansemnts nécessaires. Vingt-cinq à trente jours d'incapacite de travail.

Arrestation d'individus suspects. — Hier, au sours d'une râfle, le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation de divers individus suspects, dont quelques-uns ont été écroués pour étude de situation et trois pour port d'arme prohibée.

Mort dans la rue. — Des gardiens de la paix en service, avant-hier soir, dans le boulevard Vialla, se trouvèrent soudain en présence d'un homme couché sur le trottoir. Ils se baissèrent et constatèrent qu'il était mort. Le commissaire de police et le docteur Angelvin se rendirent sur les lieux et ce dernier constata que la mort était due à une attaque d'apoplexie. Le corps est celui d'un homme paraissant âgé de 60 ans environ. L'identité n'ayant pu être établie, on l'a transporté à la Morgue.

Importante arrestation aux Chartreux.— Un individu aux allures louches était remarqué hier soir, vers 5 heures, le long de la voie ferrée, aux Chartreux. Il fut signalé peu après. Et un agent cycliste, aidé de quelques courageux citoyens réussit à s'emparer de cet individu qui aurait été trouvé porteur d'un engin explosible. Conduit au commissariat de police du quartier, ce dangereux individu a été écroué.

Les entolages. — Un territorial de passage à Marseille,. Jacques C..., rencontra avant-hier soir une jeune femme qui le conduisit dans un garni de la rue Pavé-d'Amour. Après l'entretien, Jacques C... se retrouva dans la rue, allégé de son porte-monnaie dans lequel était déposée une somme de 60 francs. Il a porté plainte et le service des mœurs, qui possède le signalement de l'indélicate jeune personne ne tardera probablement pas à la retrouver.

Les désespérés. — Le propriétaire et les locataires d'un garni sis 1, rue Vivaux, étaient très étonnés de ne pas voir un de leurs voisins, Maurice Cauchoud, 29 ans, journalier, habitant une des chambres de l'établissement. On frappa à sa porte sans résultat et on se décida à aller prévenir le commissaire de police du quartier. Ce magistrat se rendit sur les lieux, fit enfoncer la porte et on trouva Maurice Cauchoud mort, la gorge tranchée. La mort remonte à quatre jours environ. On n'a pu établir les causes de cet acte de désespoir, Cauchoud n'ayant laissé aucun écrit.

Le corps a été envoyé au dépositoire.

Rixe entre mobilisés. — Vers 2 heures et demie, hier matin, Jacques Costa, mobilisé, appartenant au 173e de ligne, rencontra rue Bouterie Odilon Tournaire, également mobilisé, allant à Antibes. Une discussion née d'un motif futile éclata entre eux et Jacques Costa porta des coups à Tournaire. Des gardiens de la paix étant intervenus, Jacques Costa fut conduit à la Permanence en même temps que sa victime, qui y reçut les soins que réclamait son état d'ailleurs peu grave.

Jacques Costa a été ensuite mis à la disposition de l'autorité militaire.

Collision de véhicules. — Un accident qui, fort heureusement, n'a pas eu les suites graves que l'on pouvait craindre, s'est produit avant-hier soir dans la grande rue de Mazargues. Le tramway n° 799, conduit par le wattman Tardieu, descendait la rue, lorsqu'à l'angle d'une rue transversale, il entra en collision avec un charreton qui en sortait. La chute de ce véhicule fit choir un boghei dans lequel se trouvaient Mme Anne Deblévy et son fils, âgé de 10 ans. Tous deux furent projetés sur le sol et assez grièvement contusionnés. On les transporta dans une pharmacie voisine où le docteur Clément vint leur donner des soins. Mme Deblevy et son fils furent ensuite ramenés à leur domicile.

Une enquête est ouverte.

Piskpocket arrêté. — La foule se pressait dans notre salle dépêches, avant-hier soir, anxieuse de connaître les nouvelles affichées au fur et à mesure de leur arrivée. C'est là un bon endroit pour le travail des pickpockets, mais il arrive qu'on en pince en flagrant délit. C'est ce qui est arrivé au nommé Sebastiano Idéano, 31 ans, se disant journalier, mais n'ayant pas de domicile fixe ou ne voulant pas le faire connaître. Idéano se préparait à enlever le portefeuille de M. Mallia, employé, lorsqu'on l'aperçut. Le pickpocket fut confié aux soins des gardiens de la paix qui l'écrouèrent à la disposition du Parquet.

Tombé d'un échafaudage. — On procède depuis quelque temps à des réparations à un immeuble portant le numéro 37 de la rue Nationale. Avant-hier matin, vers 8 heures, des ouvriers étaient montés sur un échafaudage et se livraient à leur besogne, lorsque, soudain, l'appareil se rompit et tous ceux qui y étaient placés furent précipités dans le vide. Un seul des ouvriers fut sérieusement blessé. C'est le peintre Louis Martori, 48 ans, demeurant 37, boulevard Gazzino. On le releva évanoui, contusionné aux épaules, à la tête et aux membres. Le docteur Jacques, immédiatement appelé, donna des soins au blessé dont l'état exigea son admission urgente à l'Hôtel-Dieu.

Une enquête a été ouverte par le commissaire de police du quartier pour établir les causes de cet accident fâcheux.

Petite Chronique. — Aux Excursionnistes Marseillais, brasserie du Chapitre, ce soir, à 9 heures, réunion hebdomadaire.

— Au Médiator Renaissant, ce soir, à 9 heures, réunion amicale.

La coopérative ouvrière l'Eglantine, 57, chemin de Saint-Pierre, avise le public que ses ateliers continuent à fonctionner avec un nombreux personnel et par décision du Conseil d'administration, il sera fait un rabais de 5 pour cent à toute famille ayant un membre sous les drapeaux. Pendant toute la durée de la guerre le salaire intégral sera payé aux familles de ses ouvriers mobilisés.

Dans les Bouches-du-Rhône

LA CIOTAT. — *La distribution des secours.* — Une réunion a eu lieu à la Mairie pour la formation d'un Comité de secours et de ravitaillement. Les fonctionnaires et les autorités locales étaient tous présents, ainsi que la plupart des commerçants et industriels de notre ville. L'assemblée a décidé la constitution d'une Commission spéciale chargée du contrôle et de la surveillance des distributions de secours aux familles nécessiteuses.

La distribution des soupes et du pain se fait régulièrement tous les jours depuis jeudi dernier aux écoles de filles et de garçons.

La Compagnie des Messageries Maritimes, sur la proposition du directeur des ateliers, M. Raymond, vient d'accorder 2 francs par jour et 0 fr. 25 par enfant pour tous les ouvriers mobilisés. D'autres personnes ont fait des dons en nature.

La sous-commission se réunira régulièrement à la Mairie.

FEMINA CINEMA GAUMONT.— *Programme sensationnel* avec aux *actualités : Les Obsèques de Jaurès, la Mobilisation à Paris, etc. etc.* — Matinée, à 3 heures. Soirée, à 9 heures.

La Mobilisation à Marseille

Aujourd'hui, mercredi, 11e jour de la mobilisation

Marseille, on peut le dire maintenant, a repris sa physionomie normale. En fait de militaires, on ne voit plus guère que des territoriaux qui attendent leur affectation.

Une mesure de l'autorité militaire a fait fermer les cafés à minuit. A cette heure exactement, tous les établissements ont fermé leurs portes, au grand désappointement des noctambules. La ville, de ce fait, est plus calme qu'elle ne l'a jamais été. Quelques patrouilles ont circulé dans les rues.

A la gare Saint-Charles, le calme est revenu. Quelques trains militaires sont partis hier, ainsi qu'un détachement d'officiers anglais arrivés des Indes et qui sont dirigés vers Calais. Ils ont été accompagnés au train par le consul d'Angleterre et vivement applaudis par le public.

La gare est gardée militairement. La consigne est plus rigoureuse que ces jours derniers. Pour pénétrer sur les quais, il faut exciper d'un laisser-passer. Le régime de mobilisation est sur le point d'être terminé. Les voyageurs sont partis en assez grand nombre par les trains qui fonctionnent maintenant avec assez de régularité.

Un certain nombre de sujets allemands et autrichiens qui s'étaient mis sous la protection des autorités françaises, ont été expédiés hier, par chemin de fer, par les soins de la Sûreté générale.

Au Bureau de recrutement

Dans les bureaux du boulevard Th.-Thurner, l'animation ne se ralentit pas.

Du matin au soir c'est un défilé ininterrompu de réservistes, de territoriaux, qui répondant à l'appel et viennent chercher leur destination.

De nombreux réservistes des services auxiliaires dans leur impatience d'agir, viennent demander à servir immédiatement. L'autorité militaire, obligée de se conformer aux ordres reçus, ne peut que leur dire de s'en tenir aux prescriptions de leur fascicule, c'est-à-dire d'attendre qu'on les appelle.

Trois cents engagés indigènes environ, composant le personnel d'une usine marseillaise, ont été conduits hier au bureau de recrutement. Ces solides gaillards au visage bronzé, pittoresquement coiffés de la chéchia nationale, ont été reçus avec satisfaction. Ils iront probablement grossir les rangs de nos régiments d'Afrique.

La circulation dans le département

A partir de ce matin 12 août, la circulation qui avait fait l'objet d'une réglementation, redevient libre dans tout le département des Bouches-du-Rhône. Il reste seulement interdit aux automobiles de circuler entre 7 h. 30 du soir et 4 h. 30 du matin.

Il n'est plus fait obligation aux piétons d'être munis d'un sauf-conduit ; mais il est cependant prudent pour eux d'avoir toujours en leur possession des pièces pouvant établir leur identité.

A la population

L'autorité militaire nous adresse la communication suivante :

« Sur divers points de la Ville et au cours de ces deux derniers jours, des officiers et des sous-officiers en tenue ont été l'objet d'attaques injustifiées de fauteurs de désordre qui ont ameuté contre eux la population, en les accusant faussement d'être des Allemands déguisés ; ces actes qui paraissent provoqués dans l'intention d'occasionner du désordre dans la rue ne sauraient être tolérés. Leurs auteurs seront recherchés et poursuivis judiciairement ».

« La population marseillaise est mise en garde contre les agissements de ces individus ».

Le consul d'Autriche a quitté Marseille

Depuis hier le consulat d'Autriche n'existe plus à Marseille.

Plus empressé que son collègue et allié d'Allemagne, le représentant de François-Joseph n'a pas attendu que la guerre fut officiellement déclarée entre son pays et la France pour déguerpir, le mot n'est pas trop fort. Empressons-nous de dire que le consul d'Autriche a quitté Marseille sous la sauvegarde des autorités qui ont agi envers lui selon les règles de la courtoisie française que nous savons observer en dépit des circonstances. Voici donc, pour l'histoire, comment s'est effectué ce départ.

A midi le consul d'Autriche recevait ses passeports. A 4 heures, une première voiture automobile venait se ranger devant la porte du consulat situé, comme on sait, à l'angle du cours Pierre-Puget et du boulevard Notre-Dame. Les bagages y furent installés et conduits à la gare. Entre temps, le consul faisait enlever l'écusson du consulat. Un ouvrier en cotte bleue, grimpé sur une fenêtre détacha le panonceau noir portant l'aigle bicéphale de la maison d'Autriche. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il parvint à détacher la plaque de tôle de la façade à laquelle de forts fils de fer la reliaient. Il y arriva, cependant, et l'écusson fut soustrait à la vue des assistants ; la hampe du pavillon fut également enlevée et rentrée ; la plaque de cuivre apposée sur la porte d'entrée subit le même sort.

Une seconde voiture arrivait peu après où prenaient place la femme du consul, la gouvernante et une ou deux autres personnes faisant partie du personnel. Les personnes massées sur le terre-plein du cours Pierre-Puget qui assistaient à ce départ ne le livrèrent à aucune espèce de manifestation.

Une troisième automobile vint ensuite, où prirent place le consul lui-même et un secrétaire. A l'avant de l'auto flottait un drapeau français. Alors se détacha des rangs du public un monsieur respectable qui, d'un geste énergique, arracha le drapeau français fort déplacé à cet endroit, aux applaudissements de la foule. Ce fut là le seul incident notable qui marqua ce départ.

Après le départ du représentant de la nation complice de l'Allemagne, un locataire de la maison, dans la joie d'être débarrassé de ce désagréable voisinage, se hâta d'accrocher un drapeau français à la place où l'aigle des Habsbourgs étendait ses ailes sinistres.

L'organisation des secours

Soupes populaires et distributions de pain

Les distributions de soupe et de pain organisées depuis samedi, sont maintenues. D'autres distributions auront lieu dès aujourd'hui de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi dans les locaux suivants :

Place des Moulins, Rue Sainte-Claire, angle rue de la République, à la garderie de la rue de l'Evêché. Quartier Saint-Just : Maison du Peuple. Rue Eydoux : Cercle Saint-Etienne. Boulevard Baille, 288 : école maternelle. Grand Chemin de Toulon : école maternelle. Boulevard de la Barnière (Capelette) : école maternelle. Boulevard Marius-Thomas (Endoume-Bompard). Chemin du Roucas-Blanc, 20. Ecole du Terrail.

A partir de demain jeudi, des distributions de soupe et de pain auront lieu : rue Samatan, 10 (Maison Vernet) ; rue Châteaubriand (Coopérative des Tramways).

Nous rappelons que les familles françaises devront présenter leur livret de famille et les étrangers leur certificat de séjour.

Les dons et les secours

Le Maire de Marseille a reçu, hier, avec des dons en nature qui sont mis à sa disposition pour les familles nombreuses les sommes suivantes :

Mme veuve Caridia, 19, cours du Chapitre, 500 fr. ; Mme Court, 500, rue Paradis, 500 fr. ; Société « Paris Modes », maison A. Baze, 500 fr. ; M. et Mme Baze, cours Saint-Louis, 8, 250 fr. ; Etablissement Gaumont, 1, rue de la République, 25 fr. ; M. Audric, ancien adjoint au Maire, 10 fr. ; Mme Sens, 117, boulevard de la Madeleine, 200 fr. ; MM. Bortoli frères, rue Pavillon, 19, 3.000 fr. ; M. le comte Armand, 11, rue Laffont, 10.000 fr.

Les dons en nature ont été offerts par MM. Michel Storione, 20, rue Colbert, 400 kilos de farine par semaine ; Bloch et Kahn, 90 a, boulevard de Paris, 5.000 kilos pois cassés ; 2.500 kilos pois chiches ; 2.500 kilos haricots.

D'autre part, M. le Préfet a reçu de M. Adolphe Puget un don de 10.000 francs.

L'œuvre patriotique des enfants des combattants et des orphelins de la guerre

Sous ce titre, l'Œuvre de la Providence des Jeunes Filles, qui a son siège, 1, rue de l'Arc, en présence des circonstances actuelles, a annexé à son œuvre philanthropique une œuvre de secours et d'assistance en faveur des enfants des soldats veufs ou isolés qui combattent sous les drapeaux.

Au départ de leur père, ces enfants se trouvent sans protecteur et sans secours. Déjà la bienfaisance marseillaise a songé à multiplier les secours matériels ; mais ce qui manquait encore à ces enfants, ce sont des protecteurs et des appuis responsables. C'est à ce besoin urgent que l'Œuvre de la Providence désire répondre en offrant à ces enfants, pendant toute la durée de la guerre, le logement, la nourriture, le vêtement et la surveillance de dames dévouées qui rempliront auprès d'eux le rôle sacré d'une mère.

Après la guerre, si quelques-uns de ces enfants avaient eu la douleur de perdre leur père ou leur tuteur, l'œuvre continuera à ces orphelins de la guerre ses soins de protection et d'assistance.

Les Comités de quartiers auxquels seraient adressées des demandes dans les conditions indiquées, peuvent nous les transmettre en s'inspirant de nos règlements.

A partir d'aujourd'hui on peut faire inscrire dans les bureaux de l'Œuvre, 1, rue de l'Arc, les petites filles depuis trois ans jusqu'à douze ans.

Les dons en literie, lingerie, aliment et espèces sont reçus avec reconnaissance en faveur de cette œuvre si actuelle et si sympathique.

Le travail des vendanges

Nous recevons la communication suivante :

Au moment où les mobilisés, avec un entrain admirable, quittent leurs foyers pour coopérer à la défense de la Patrie, nous croyons de notre devoir de songer à adoucir le sort des femmes et enfants qui restent.

Le moment des vendanges approche. La récolte promet d'être magnifique. Il va falloir beaucoup de monde pour la cueillette des raisins.

Nous adressons un pressant appel aux viticulteurs qui seraient désireux de recevoir, pour la saison des vendanges, les femmes et enfants des mobilisés, qui seraient certainement heureux de pouvoir se rendre utiles. Sous le contrôle des maires qui fixeraient les tarifs d'emploi, femmes et enfants des mobilisés trouveraient au bon air un travail facile, agréable, qui leur permettrait d'augmenter leurs modestes ressources.

Nous tenons à dire que nous nous tiendrons gratuitement à la disposition des propriétaires et familles des mobilisés pour mettre en pratique cette idée qui nous paraît des plus intéressantes pour améliorer, dans la plus grande mesure possible, le sort des malheureux. — Chalon Victor, publiciste, rue de la République, 43; Paul Elie, courtier en vins, rue Vacon, 35.

Pour nos blessés

Conférence militaire

M. le docteur Cousin, médecin principal de 2e classe à l'Hôpital militaire, a l'honneur d'inviter MM. les médecins militaires de la Place de Marseille (active, réserve et territoriale) ainsi que les dames des trois sections de la Croix-Rouge, à la conférence qu'il fera à l'Ecole de Médecine, au Pharo (grand amphithéâtre de l'Institut anatomique) sur les blessures par armes de guerre avec pièces anatomiques, jeudi prochain, 13 courant, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. le Médecin principal de 1re classe, Remy, médecin chef de l'Hôpital militaire.

Les aides-infirmières

Demain jeudi, une deuxième série des cours préparatoires aux fonctions d'aide-infirmière aura lieu à 9 heures, à l'école primaire supérieure de la rue Sainte-Victoire, à 9 heures du matin. Les inscriptions seront reçues aujourd'hui, mercredi, de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

De nombreuses dames et jeunes filles dans leur désir d'apporter leur contribution à la défense nationale ont demandé à être incorporées au titre d'aides-infirmières dans les hôpitaux. Le nombre des demandes est véritablement trop grand pour que toutes puissent être acceptées, c'est pourquoi l'inspection académique a décidé de réserver strictement aux institutrices et aux membres de l'Union des Femmes de France, cette deuxième série des cours préparatoires aux fonctions d'aide-infirmière.

Voir à la 4e page les communications relatives aux Comités de secours et la Chronique d'Aix.

L'Administration des Grands Magasins
AUX ARMES DE FRANCE
informe sa nombreuses clientèle que leurs magasins sont ouverts comme par le passé, tout le jour, de 8 heures du matin à 6 h. 1/2 du soir.

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Une Manifestation patriotique

Ainsi que nous l'avions annoncé, le Conseil d'arrondissement de Marseille s'est réuni, hier matin, à 10 heures, dans la salle des délibérations, à la Préfecture.

MM. Tasso, Perlet, Bovis et Isnard, appelés sous les drapeaux, dès les premiers jours de la mobilisation, n'assistaient pas à la séance.

En l'absence de M. le secrétaire général, retenu par les soins de l'organisation de l'Assistance aux familles de nos soldats, M. Rogé, conseiller de préfecture, qui assiste à la séance, donne lecture du décret de convocation du Conseil d'arrondissement.

M. Matheron, doyen d'âge, prononce ensuite l'allocution suivante :

Messieurs et chers Collègues,

Le privilège de l'âge me vaut l'insigne honneur d'être le premier à faire éclater dans cette enceinte les sentiments du pur patriotisme qui nous anime tous à cette heure glorieuse de notre histoire où nos vaillants soldats foulent enfin la terre d'Alsace et où le drapeau tricolore flotte pour la première fois, depuis l'année néfaste, sur la ville de Mulhouse.

Je salue avec toute la joie dont déborde mon cœur, l'unité nationale si heureusement résolue sur l'autel sacré de la patrie. En mon nom et au vôtre à tous, j'adresse mes vœux les plus sincères à nos vaillants collègues Tasso, Perlet, Bovis et Isnard, que le devoir a appelés sur la frontière.

En mon nom et au vôtre aussi, à nos hardis généraux, à nos soldats intrépides, j'envoie notre tribut d'admiration et exprime le souhait qu'ils nous reviennent chargés de gloire et de lauriers.

Vive la République une et indivisible !
Vive la France !
Vive Marseille !

Tous les conseillers, animés du même désir d'union, se rallient aussitôt à une proposition de MM. Dianoux et Maurin, réclamant l'unanimité pour l'élection du bureau, dont les membres seront préalablement tirés au sort.

A l'unanimité, M. Chauchard, conseiller d'arrondissement du 7e canton, est proclamé président ;

A la même unanimité, MM. Roubaud et Latapie sont élus, le premier vice-président et le second secrétaire du Conseil.

M. Chauchard prononce le discours suivant :

Je vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu, dans les circonstances douloureuses que nous traversons, faire taire tout dissentiment politique et choisir pour présider notre assemblée celui qui, demain peut-être, appelé par son ordre de mobilisation, donnera son concours le plus actif et le plus absolu à la défense du pays.

Animé par les mêmes sentiments d'union, de concorde et de foi patriotique, j'adresse, en votre nom, nos félicitations émues à l'Armée française, à notre belle et ardente jeunesse qui fait si allègrement le sacrifice de sa vie pour défendre la France odieusement agressée et qui, entraînée par son élan patriotique, a déjà franchi la frontière et foulé le sol de l'Alsace et de la Lorraine, nos deux provinces depuis 44 ans teintées de deuil sur la carte de France, mais qui n'ont jamais été séparées dans nos cœurs de la grande patrie française.

Permettez-moi d'unir dans un même sentiment de confiance le gouvernement de la République et les chefs de notre armée nationale qui concourent, chacun dans sa sphère d'action, avec un même dévouement et une même science à la défense de l'honneur et du territoire français.

J'adresse en votre nom l'expression de notre admiration aux vaillantes armées alliées, que l'amour de la liberté et de l'indépendance nationale a réunies pour lutter contre l'hégémonie de l'impérialisme germanique.

Nos collègues plus jeunes, Perlet, Tasso, Isnard et Bovis sont absents par devoir patriotique. Je leur adresse, en votre nom, nos cordiales félicitations et l'expression de nos meilleurs vœux.

Avant d'aborder l'ordre du jour de notre réunion, je vous convie à vous joindre à moi, pour répéter ensemble le cri qui est aujourd'hui dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres françaises :

Vive la France ! Vive la République ! ! !

M. Rogé adresse ensuite au doyen et au président ses vives félicitations pour les paroles vibrantes de patriotisme qu'ils viennent de prononcer ; il les remercie, au nom du gouvernement, de leur bel exemple d'union et de solidarité. Il assure le Conseil d'arrondissement tout entier de la sollicitude des pouvoirs publics à l'égard des familles des mobilisés et se joint à lui pour adresser à nos glorieuses armées, ainsi qu'aux vaillantes troupes alliées, l'enthousiaste admiration des Français et le ferme espoir d'éclatantes victoires prochaines.

Ces discours ont été l'objet d'une touchante ovation et la séance a été levée à 11 heures et demie.

Les infâmes propositions de l'Allemagne à l'Angleterre

Le Consul général britannique à Marseille nous communique le texte de la déclaration du premier ministre d'Angleterre à la Chambre des Communes relatives aux infâmes propositions de l'Allemagne.

M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, rendant compte à la Chambre des propositions qu'il qualifia « d'infâmes » faites à l'Angleterre par l'Allemagne, dit que le chancelier d'Allemagne proposa à l'ambassadeur britannique à Berlin les arrangements suivants : L'Angleterre resterait neutre. L'Allemagne savait que l'Angleterre ne se tiendrait jamais à l'écart si la France était écrasée, mais du moment que la neutralité de l'Angleterre était assurée, le chancelier garantissait que l'Allemagne n'avait aucune intention d'acquérir du territoire français en Europe.

L'ambassadeur britannique demanda alors au chancelier quelle était l'intention de l'Allemagne quant aux colonies françaises ? Le chancelier répondit que, quant aux colonies françaises, il ne pouvait donner les mêmes garanties. En ce qui concernait la Hollande, si les adversaires de l'Allemagne respectaient la neutralité de la Hollande, l'Allemagne ferait de même. Quant à la Belgique, les opérations que l'Allemagne serait forcée à entreprendre sur le territoire belge dépendraient de l'attitude de la France. En tout cas, l'intégrité de la Belgique, à la fin de la guerre, serait respectée si elle ne prenait pas partie contre l'Allemagne.

Le chancelier ajouta que, depuis qu'il était chancelier, sa politique avait été d'arriver à une entente avec l'Angleterre, et il espérait que les assurances données pourraient former la base d'une entente qu'il désirait vivement !

Qu'impliquait cette proposition ? ajouta M. Asquith. L'Allemagne nous demandait de lui donner liberté entière, sans en faire part à la France, d'annexer toutes les possessions de la France en dehors de l'Europe !

Qu'impliquait cette proposition en ce qui concernait la Belgique ? L'Allemagne nous demandait de lui vendre notre parole d'honneur !

Quelle aurait été la position de l'Angleterre si nous avions accepté cette proposition infâme ? Que nous donnait l'Allemagne en échange de la trahison de nos amis et la perte de notre honneur ? Une promesse, rien de plus, concernant ce que ferait l'Allemagne en certaines circonstances ! Une promesse donnée par une Puissance qui, en même temps, violait toutes ses promesses passées et nous demandait de violer les nôtres !

Je dis que si nous avions même discuté une pareille proposition, nous nous serions couverts de déshonneur et nous aurions trahi tous les intérêts de notre pays.

Nous nous battrons pour tenir la parole donnée par l'Angleterre. Nous nous battrons pour défendre les nations contre les désirs arbitraires d'une Puissance tyrannique.

Entrant dans cette lutte, toutes les ressources, non seulement du Royaume-Uni, mais du vaste Empire Britannique seront jetées dans la balance...

VOUS PAYEZ SOUVENT A CRÉDIT UN OBJET 3 FOIS SA VALEUR
PAYAN notre grand constructeur régional, le triomphateur de tant d'épreuves sur route, **ne vend ses Vélos qu'au comptant,** mais ses prix sont très avantageux.
Une seule qualité : Extra-Supérieure
6, Boulevard Thurner. — Envois franco Catalogue illustré

Les Obsèques de M. Cochery

Paris, 11 Août.

Les obsèques de M. Georges Cochery, député du Loiret, ancien ministre des Finances, ont été célébrées ce matin au milieu d'une grande affluence de personnalités du monde politique et financier. Les honneurs funèbres ont été rendus par un bataillon de la garde républicaines, musique et drapeau en tête. Le cortège s'est formé à 10 heures. Le deuil était conduit par le fils et le gendre du défunt et par son beau-frère, M. Pallain, gouverneur de la Banque de France.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre. Suivant la volonté du défunt, aucun discours n'a été prononcé.

Promotion militaire

Paris, 11 Août.

Par décrets du 9 août 1914 :

M. le général de brigade Baumgarten, commandant par intérim les troupes d'occupation du Maroc oriental, a été promu au grade de général de division dans la première section du cadre d'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général de division Zimmer, placé sur sa demande par anticipation dans la section de réserve (maintenu à titre définitif dans son commandement actuel).

— M. le général de division Gaudin, directeur général des services de l'administration centrale de la guerre ; M. le général de division Belin, premier sous-chef d'état-major de l'armée, et M. le général de division Ebener, deuxième sous-chef d'état-major de l'armée, ont reçu rang et prérogatives de commandants de corps d'armée.

— M. Joseph Reinach, ancien capitaine de cavalerie territoriale, est réintégré dans les cadres avec son grade à dater du 3 août 1914.

INFANTERIE COLONIALE

Ont été promus dans le corps de l'infanterie coloniale :

Au grade de sous-lieutenant, pour prendre rang du 2 août 1914, les vingt-deux aspirants de l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, dont les noms suivent, et par décision ministérielle du même jour ont été affectés, savoir : MM. Guyomar Alfred, affecté au 3e régiment ; Benoit d'Azy Edouard, au 2e régiment ; Livache Georges-Auguste, au 3e régiment ; Petiot Claude-Joseph-Simon, au 6e régiment ; Estève Victor-Etienne-François, au 3e régiment ; Provot Jean-Marie, au 7e régiment ; Sourte René-Charles, au 1er régiment ; Bartoli Jules-Etienne, au 2e régiment ; Laffargue Aristide, au 3e régiment ; Dumas Aimé-Eugène-Albert, au 3e régiment ; Vincent Henri-Jean-Jacques, au 23e régiment ; Morel Jules-Charles-Ernest, au 6e régiment ; Rousset Emile-Eugène-Louis, au 21e régiment ; Quièche Marius, au 7e régiment ; Galland Jean-Victor, au 3e régiment ; Chatras Pierre-René, au 2e régiment ; Mazeyrat Jean, au 6e régiment ; Rossi Antoine-Joseph, au 23e régiment.

LIQUEUR du
Mont Fenouillet
Digestive par excellence
La Crau-d'Hyères

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Les Hostilités à la Frontière de l'Est

Les troupes françaises remportent de nombreux succès d'avant-postes

(Communiqué officiel)

Paris, 12 août.

Nos troupes sont presque sur tout le front en contact avec l'ennemi. Voici les faits les plus saillants qui se sont déroulés aux avant-postes ; comme on va le voir, ils sont tout à l'honneur de nos soldats, qui font preuve partout d'un courage et d'une ardeur irrésistibles.

A Mangiennes, région de Spincourt, au nord-est de Verdun, les forces allemandes ont attaqué dans la soirée du 10, les avant-postes français. Ceux-ci se sont initialement repliés devant les efforts de l'ennemi, mais bientôt, grâce à l'intervention de notre réserve, qui se tenait à proximité, l'offensive a été reprise. L'ennemi a été refoulé, subissant des pertes considérables. Une batterie allemande a été détruite par le feu de notre artillerie et nos troupes se sont emparées de trois canons, trois mitrailleuses et de deux caissons de munitions.

On signale qu'un régiment de cavalerie allemande a été très fortement éprouvé.

Dans la région de Château-Salins vers Moncel, un bataillon et une batterie allemande venant de Vic ont tenté d'attaquer nos avant-postes. Ils ont été vigoureusement refoulés, avec de grosses pertes.

Dans cette même région, c'est-à-dire entre Château-Salins et Avricourt, le village de la Garde, situé en territoire annexé, a été enlevé à la baïonnette avec un élan admirable. Les Allemands ne résistent décidément pas à l'arme blanche.

Les Allemands se sont présentés devant Longwy qu'ils ont sommé de se rendre. Le commandant de la place a refusé fièrement.

Longwy n'est pas, à proprement parler, une place-forte car elle n'a pas d'ouvrages détachés et ne possède qu'une simple enceinte à la Vauban. Elle date de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

L'invasion allemande dans le Luxembourg

La terreur dans le grand-duché

Paris, 11 Août.

L'Etoile Belge publie, d'après un témoin oculaire, le récit suivant de l'invasion allemande du grand-duché du Luxembourg et des exactions commises par les envahisseurs.

Tout d'abord, quand dimanche dernier, 2 août, Luxembourg se réveilla, la ville et tous les moyens de communication étaient aux mains des Allemands, et les Luxembourgeois ne furent pas peu surpris de voir à la tête des détachements allemands prenant possession de la ville, sous l'uniforme allemands, de nombreux employés appartenant à de grosses agences industrielles. Ces gens, l'avant-veille encore, travaillaient à Luxembourg. Aujourd'hui, sous l'uniforme, ils revenaient, prenaient la tête des détachements et les dirigeaient à travers les rues.

Des perquisitions et des descentes furent faites à domicile. Plus de deux cents Alsaciens et Lorrains ayant fui le service militaire allemand et qui se croyaient en sûreté à Luxembourg furent surpris au saut du lit, arrêtés et emmenés. Depuis, on ne les a plus revus.

A toute protestation, les Allemands répondent par la menace. Le major Van Dyck, commandant de la place, ayant protesté contre cette violation du droit des gens, s'entendit répondre : « Ce ne sont peut-être pas vos procédés, mais ce sont les nôtres ! » et braquant un revolver contre sa poitrine, le hoffman lui cria : « Place ! ».

Dans les campagnes, c'est la terreur. Le charretier Thiry, de Differdange, qui conduisait à Dippade un auto-camion chargé de comestibles, est arrêté et son camion saisi. Il proteste, élève la voix ; on l'arrête. Ceci se passe le mardi. Il passe en Conseil de guerre le mercredi et on ne sait ce qu'il est devenu.

Quiconque est rencontré sur les routes où stationnent des convois allemands, est arrêté comme espion et emprisonné sans enquête. Des enfants de huit à dix ans, qui riaient à l'aspect des soldats sont arrêtés, enfermés pendant un jour, et rendus seulement le lendemain à leurs parents affolés et plus morts que vifs.

De Luxembourg à Rodange, les champs sont dévastés. Les jardins ont été pillés et les légumes, pommes de terre, etc., enlevés aux habitants. Des maisons qui, sur la route, gênaient les lignes de tir, ont été démolies.

Les Allemands font des retranchements, bouleversent les routes, et malheur à qui ose seulement les regarder. Partout, et ceci est une caractéristique, ils se considèrent comme chez eux, c'est-à-dire en Prusse. Les femmes allemandes de Luxembourg narguent à présent les Luxembourgeoises, et leur disent qu'il faudra qu'elles demandent maintenant aux Allemandes la permission de vivre chez elles.

C'est, en un mot, le régime de la terreur. Et, cependant, Luxembourg n'a pas résisté. Luxembourg n'était pas hostiles aux Allemands. Ceci ne laisse-t-il pas comprendre que de la faiblesse envers les Prussiens ne servirait à rien.

Les Hostilités commencent en Belgique

Nombreux engagements avec la cavalerie allemande

Bruxelles, 11 Août.

Les hostilités ont commencé hier dans l'Hesbaye entre la cavalerie allemande et les avant-postes belges. La cavalerie allemande a commencé une exploration méthodique de la région de l'Hesbaye à la découverte des positions de l'armée belge de campagne ; 10.000 cavaliers environ opèrent. Ils sont suivis par des détachements d'infanterie.

Avant-hier, des troupes de cavalerie, parties de la Meuse, se sont portées sur le Sud du Limbourg, vers l'Hesbaye, où elles sont arrivées à Hannut, au nombre de 300 cavaliers environ, pourvus de mitrailleuses.

Des engagements ont eu lieu, surtout, sur la ligne de Saint-Trond à Tirlemont. A mi-chemin, entre les localités d'Orsmael et de Guessenhoven et dans les environs.

Il y a eu aussi des engagements près de Tongres, notamment à Stockem. Partout, les cavaliers allemands ont été repoussés avec des pertes.

Ces engagements semblent être le prélude de l'offensive allemande par le Nord de Liége et annoncent des combats plus importants d'un moment à l'autre.

Bruxelles, 11 août.

Les troupes ennemies travaillent aux travaux de retranchement. Les Allemands ont fait sauter la voie ferrée de Liége à Louvain.

Premiers combats

Bruxelles, 11 Août.

D'après les journaux, le premier combat d'une certaine importance a eu lieu entre Tirlemont et Saint-Trond, aux environs d'Orsmael et de Gussenhoven. Des forces importantes de cavalerie allemande, et plusieurs milliers d'hommes, munis de mitrailleuses portées à dos de cheval, ont attaqué des régiments de lanciers envoyés à leur rencontre, en avant de Tirlemont.

Le combat commença à la carabine, puis les lanciers chargèrent et mirent en déroute leurs adversaires. Ceux-ci arrivèrent alors en force et mirent en action les mitrailleuses. Devant le nombre, et pour ne point exposer inutilement ses forces, le régiment de lanciers recula, après une énergique résistance.

Les combats ont recommencé ce matin sur le front de Saint-Trond et de Jodoigne, où la cavallerie allemande tenta une offensive. Elle n'a pas réussi jusqu'ici à s'ouvrir un passage sur aucun point. Nos troupes avancées restent sur leurs positions.

Des deux côtés n'ont été engagées jusqu'ici que des troupes d'avant-garde.

Les envahisseurs, sous prétexte que nos soldats se sont retranchés dans des maisons bordant les routes, et y ont fait le coup de feu, incendient des habitations. Plusieurs maisons de Landen ont été détruites par le feu. Les mêmes excès sont signalés dans le Limbourg.

LES HOSTILITÉS AUSTRO-SERBES

Un résumé des opérations

Londres, 11 Août.

On apprend des milieux serbes bien informés que les opérations militaires austro-serbes peuvent se résumer ainsi :

Après plusieurs essais infructueux de traverser la frontière Nord de la Serbie sur sept points différents, les Autrichiens ont abandonné l'offensive, ayant été sérieusement repoussés sur toute la ligne, grâce au tir excellent de l'artillerie serbe et à l'aide précieuse de l'infanterie.

Les Autrichiens ont subi des pertes énormes dont le nombre n'a pas été rendu public. Les pertes serbes sont également élevées.

L'objectif principal des généraux autrichiens était de tourner Belgrade et de converger sur la route stratégique de Belgrade à Nisch, conduisant à Nisch et dans l'intérieur de la Serbie.

Les Autrichiens ont fait aussi une attaque à Losnitza, sur la frontière bosniaque. Là encore ils ont rencontré une partie de l'armée serbe de la Drina et ont subi des pertes énormes. Malgré toutes ces attaques, pas un soldat autrichien vivant n'est sur le territoire serbe.

Les opérations militaires futures de la Serbie vont dépendre de celles de la Russie.

La Guerre Austro-Russe

Sur tout le front les Russes repoussent les Autrichiens

Saint-Pétersbourg, 11 Août.

L'état-major communique que les troupes russes ont repoussé des régiments autrichiens, le 33e d'infanterie de landwehr et le 13e lanciers, retranchés dans le village de Zoloschise, au Sud-Ouest de Radziwilow. Près de Zborje, les Russes ont sabré un peloton du 15e d'infanterie autrichien. Ce qui restait des Autrichiens s'est enfui en désordre. Un demi-escadron du 12e régiment autrichien de lanciers, qui avait passé la frontière russe à Volotchisk, a été attaqué par les Russes et a perdu 16 tués dont un officier. Trente-trois soldats ont été faits prisonniers.

Au-delà du Dniester, les Russes ont attaqué le 8e lanciers autrichiens qui a laissé dix tués.

On ne signale pas d'engagements sur la frontière austro-russe, mais à la suite des succès russes les Autrichiens évacuent hâtivement Radziwilow.

Londres, 11 Août.

On annonce que les Autrichiens s'avanceraient de Cracovie vers Kiew, en Russie. De leur côté, les Russes s'avanceraient de Rovno vers Lemberg.

La Bulgarie prépare sa mobilisation

Sofia, 11 Août.

Le Sobranié a autorisé le gouvernement à décréter l'état de siège au moment où il le croira nécessaire. Le gouvernement a déposé au Sobranié un projet portant ouverture d'un crédit de cinquante millions pour la mobilisation éventuelle, si les circonstances imposaient cette mesure préventive.

La mobilisation de la Hollande

La Haye, 11 Août.

La Hollande a achevé sa mobilisation. L'état de guerre est proclamé dans le Brabant, le Limbourg, la Zélande et le Gueldre au Sud du Waal.

La Russie et la France

Echange de télégrammes entre le président de la Douma et M. Paul Deschanel

Paris, 11 Août.

Le président de la Chambre des députés a reçu de M. V. Rodzianko, président de la Douma de l'Empire, la dépêche suivante :

Saint-Pétersbourg, 10 Août.

L'heure de la grande épreuve pour les deux nations amies et alliées a sonné. Toutes les pensées sont tournées vers les efforts des deux vaillantes armées qui, depuis un quart de siècle sont appelées à sanctionner, sur les champs de bataille, les liens intimes d'amitié et de sympathie qui unissent les deux grandes nations.

La Douma de l'Empire, convoquée en session extraordinaire, m'a chargé de transmettre à la Chambre des députés son salut fraternel et chaleureux. Interprète des sentiments de tout le peuple russe, la Douma est fermement persuadée que les exploits des deux armées, secondées par le puissant appui de l'Angleterre, briseront les efforts des violateurs de la paix européenne, et ramèneront l'Europe sur la voie de la paix et de la civilisation.

Vive notre amie dévouée, la noble France ! Vive sa brave armée et sa vaillante flotte !

Le président de la Douma d'Empire :
V. Rodzianko.

Le président de la Chambre a répondu par le télégramme suivant :

La Chambre française étant séparée, je ne peux lui communiquer actuellement la dépêche par laquelle Votre Excellence me transmet l'émouvante manifestation de la Douma, interprète des sentiments unanimes du peuple russe. Au nom de tous mes collègues, qui, s'ils avaient été réunis, auraient écouté debout la lecture de votre éloquente dépêche, j'ai l'honneur de vous adresser et de vous prier de transmettre à la Douma du grand empire allié, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Nous saluons de tout l'élan de nos âmes l'illustre nation qui, après avoir si longtemps et si fidèlement uni ses efforts à ceux de la France pour le maintien de la paix, lève aujourd'hui ses étendards avec les nôtres pour le triomphe de la justice. Persuadé que la victoire est due aux nobles peuples qui se sont rangés du côté de la civilisation et du droit, nous crions à nos chers collègues de la Douma : Vive la Russie, notre puissance amie ! Vivent ses vaillantes armées ! Vive son glorieux empereur, protecteur de la paix sur les champs de bataille comme dans les conseils de l'Europe !

Le président de la Chambre des députés :
Paul Deschanel.

Le prince de Monaco harangue les troupes françaises

Nice, 11 Août.

Un bataillon de chasseurs traversait dimanche soir le territoire de Beausoleil, lorsqu'il fut l'objet d'une manifestation particulièrement enthousiaste. Le prince de Monaco vint à sa rencontre, et dans une vibrante allocution, salua les officiers et les troupes françaises. Il rappela qu'il avait en 1870 combattu pour la France et qu'il avait toujours éprouvé pour elle des sentiments aussi dévoués qu'affectueux. Il dit aussi que la guerre actuelle était la lutte de la civilisation et du progrès contre la barbarie, et dans un langage émouvant, il adressa tous ses vœux au bataillon qui partait pour la frontière.

Une foule de près de 10.000 personnes acclama dans une même o vation frénétique le bataillon de chasseurs et le prince ami de la France.

Une Panique dans une Eglise

Quatorze femmes tuées

Bruxelles, 11 Août.

Le Peuple annonce qu'un incendie de peu d'importance ayant éclaté à 7 h. 30 du matin dans l'église Saint-Antoine, de Bouvy à la Louvière, pendant une messe spéciale dite pour les soldats de l'armée belge, une panique se produisit. Quatorze femmes et jeunes filles ont été tuées. Il y a plus de cinquante blessés.

AVIS DE DECES

La famille Joseph Mouren avise ses parents, amis et connaissances du décès de **M. Jean-Baptiste RENALDO.** Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, à 2 heures du soir, boulevard Saint-Charles, 14.

MARSEILLE LA NUIT

Une Minoterie flambe au Prado

100.000 FRANCS DE DEGATS

Vers minuit et demi, cette nuit, le feu se déclarait tout à coup à la minoterie Pascal, 3, boulevard Latil, au Prado. L'incendie prenait en peu d'instants une si rapide extension qu'un vaste bâtiment central, les bureaux et toute la machinerie devenaient la proie des flammes.

L'alarme avait été donnée par M. Victor Gandolfe, maçon, même boulevard, et des secours rapides furent apportés par les chasseurs d'Afrique, casernés au Château-des-Fleurs, et par les pompiers.

Un entrepôt de blé et un dépôt de tourteaux purent être ainsi préservés.

Le sinistre était circonscrit vers 2 heures du matin. Les dégâts, y compris l'immeuble appartenant à M. Mille, s'élèvent à 100.000 fr. environ. Ils sont couverts par une assurance.

Toute idée de malveillance doit être écartée quant aux causes du sinistre, que l'on attribue à un court-circuit. Il n'y eut pas d'accident de personnes. — E. L.

La Solidarité Nationale

Les Sociétés de secours mutuels et la guerre

On nous communique :

Société des Commis et Employés. — Les sociétaires et les familles des sociétaires mobilisés sont invités à venir consulter l'avis affiché au siège de la société.

Frères Solidaires. — La société informe ses membres appelés à la défense de la patrie et à ceux sans travail que le paiement des quotités est suspendu, tout en maintenant strictement le droit aux secours statutaire.

En outre, il sera accordé à leurs familles nécessiteuses des secours extraordinaires. S'adresser au président.

Société de secours mutuels Saint-Cloud n. 163. — Tous les membres restant de la société sont priés d'assiter d'urgence à l'assemblée générale extraordinaire dimanche 16 août, à 10 heures du matin. Mesures à prendre pour venir en aide aux familles des mobilisés.

Union Mutuelle n. 293. — La société représentée par MM. Favier et Munte ont décidé d'un commun accord qu'aucune famille de ses membres étant mobilisée ne payera ses quotités pendant la durée de la guerre, et que tous leurs droits pharmaceutiques et médicaux leur seront assurés pendant ce temps et engagent vivement les membres restant à être d'une exactitude exemplaire pour la bonne marche de la société.

Les Comités de quartiers

Nous recevons les communications suivantes :

Place Notre-Dame-du-Mont. — Un grand nombre de notabilités du quartier convoqué par le Comité se réunissait dimanche soir à 9 heures sous la présidence de M. Gontard. Un Comité de secours aux familles des mobilisables fut constitué avec le titre de Comités de secours de la place Notre-Dame-du-Mont et de la plaine Saint-Michel réunis, sous la présidence de MM. Régis, conseiller général ; Dedieu, conseiller municipal ; Latapie, conseiller d'arrondissement ; le curé de la paroisse. Président : M. Bonavero, négociant ; vice-présidents : Amphoux, Loisèle, Roux, Doche ; secrétaire : Coing ; trésoriers : Michaz et Arnoux ; membres : MM. Huguier, Roussel, de Combas, Blanc, Barron, Lacroix, Basso, Ricou, Voirier, Bergier, Estublier, Eey Ferdinand, Barthélemy, Martin, Escalier, Bataille, Meiffren, Rotgé, Donadieu, Palluel, Michel, Mordo fils, Lieutaud, Mlle Lacroisette, Mmes Lect, Arnoux, Roman, Michaz.

Toutes personnes désireuses de venir se joindre à notre œuvre peuvent se faire inscrire au siège.

Une assemblée générale de tous les membres aura lieu mercredi à 9 heures de soir au siège : bar Michaz, place Notre-Dame-du-Mont, 26.

Quartier Saint-Pierre. — Le Comité de secours prie instamment les familles des militaires mobilisés de se résenter avec leur livret de mariage et l'indication du régiment où a été dirigé le mobilisé, au siège du Comité : Cercle de l'Union, mercredi 12 et jeudi 13, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

Soupes communistes. — Les personnes qui désireront bénéficier de la soupe communiste, dont la distribution aura lieu à partir de dimanche prochain, sont priées de se faire inscrire au Comité. Celles qui n'auraient pas rempli cette formalité ne pourront en bénéficier. Un appel est adressé aux dames et demoiselles de bonne volonté pour aider le Comité dans la distribution des soupes et aliments.

S'inscrire au siège du Comité avant dimanche.

Quartier Saint-Charles, boulevard Pardigon, 1 (bureau de tabac). — La commission, soucieuse des misères que la guerre peut créer dans les familles nécessiteuses, fait appel à toutes les personnes pouvant dans la mesure du possible lui venir en aide soit par des dons en espèces ou en nature. A cet effet, le Comité a nommé deux délégués, les camarades Spinosi, Polycarpe et Calamel Louis, retraité mécanicien du P. L. M. qui sont chargés de recueillir les dons au nom du Comité. Les noms des donateurs seront affichés au siège du Comité.

Saint-Loup. — Dans la liste de secours aux mobilisés de Saint-Loup on a omis les noms des président d'honneur : MM. Adrien Artaud, président de la Chambre de commerce ; Edouard Simon, directeur de l'huilerie Maurel et Prom ; A. Lagarde, propriétaire ; F. Rastit, industriel ; E. Racine, propriétaire à Saint-Loup ; G. Racine et Paul Racine, propriétaire à Saint-Loup ; Louis Racine, juge au tribunal de commerce ; comte de Gaudemaris ; Baude E., fleuriste ; et celui du vice-président effectif : F. Perron, pharmacien. Ajoutons que dès aujourd'hui, à 6 heures du soir, les enquêteurs recevront les bons d'alimentation dans les secteurs où ils sont désignés pour les distribuer au plus-tôt aux familles des mobilisés déjà inscrites au Comité de secours.

Avis aux donateurs : les quêteurs du Comité de secours devront être munis d'une carte d'identité indiquant leur nom et signée par M. Rivals, président.

Quartier Saint-Anne. — Un comité de secours s'est constitué pour venir en aide aux familles nécessiteuses de ce quartier, privées de leurs soutiens par le fait de la guerre. Une installation très complète a été faite pour la confection et la distribution des soupes. Une souscription a été ouverte pour constituer un fonds de secours.

Le Comité fait appel à toutes les personnes généreuses pour lui faire parvenir des dons en argent et en nature. Tous les dons comme toutes les demandes doivent être adressés à la permanence établie Cercle de la Renaissance à Saint-Anne.

Saint-Giniez (Prado). — Le Comité des intérêts du quartier de Saint-Giniez (Prado), rappelle aux familles des mobilisés les dispositions de la loi du 5 août 1914, et les invite à se rendre d'urgence avant le 15 août, dernier délai, au commissariat de police du quartier, pour remplir la formule devant leur permettre d'encaisser l'allocation journalière de 1 franc 25 par famille augmentée de 0,50 centimes par enfant de moins de seize ans. Le Comité continuera comme par le passé à s'intéresser aux familles malheureuses du quartier qui lui feront une demande écrite à son siège, avenue du Prado, 293.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les dons que les personnes charitables voudront bien lui faire parvenir. Ces offrandes devront être adressées à M. David, trésorier du Comité, chef du service du contentieux de la Société Marseillaise, rue Paradis, 75.

Madrague de Montredon. — Le Comité d'intérêts de quartier pour la Madrague et Montredon vient de se constituer en comité de secours. Son siège est toujours au bar du Fortin où une permanence établie reçoit ces demandes.

Endoume-Bompard. — Le Comité fait un appel chaleureux aux familles aisées en faveur des familles nécessiteuses que les événements actuels rendent encore plus dignes d'intérêt. Les dons en argent et en nature seront reçus avec reconnaissance à toute heure de la journée par une permanence établie au siège du Comité, bar de la Station, rue d'Endoume, 226. — Le président, Bugeia ; le trésorier, Guiraud.

Boulevard de la Corderie, 50. — Dans sa séance du 10 courant, le Comité a été formé de la façon suivante : Président, A.-J. Antongiorgi ; secrétaire, H. Franconi ; trésorier, A. Pétrignani ; enquêteurs : MM. Brandi, Ferrari, Contrucci, V. Antongiorgi et Bailly. Les familles des mobilisés et les familles nécessiteuses trouveront auprès du Comité tous les renseignements les concernant. Le Comité se charge des démarches relatives aux allocations journalières prévues par la loi. Des soupes communistes seront distribuées aux familles nécessiteuses du 11e canton, à l'école maternelle du chemin du Roucas-Blanc. Les dons en nature et en espèces sont reçus chez M. Pétrignani, trésorier, 50, boulevard de la Corderie (bar) ; chez M. A.-J. Antongiorgi, président, 35, rue Haute-Cité Chabas ; chez M. Franconi, secrétaire, 14, rue Chateaubriand.

Société des Laitiers Transalpins. — Le Conseil d'administration de la Société des Laitiers Transalpins avise les laitiers italiens, syndiqués ou non, que par ses soins une souscription est ouverte dans le but de venir en aide aux blessés militaires et aux familles nécessiteuses par suite du départ de ceux qui sont allés défendre la France, notre seconde Patrie. Des listes de souscription seront confiées aux membres les plus connus de la Société et réparties par quartier. On souscrit également chez le président, rue du Chapitre, 4.

Quartier Vauban. — Le Comité vient de nommer une Commission qui sera chargée de présenter une liste de souscription à tous les magasiniers, commerçants et propriétaires. Cette Commission se compose des citoyens Girardot, rentier ; Garoutte, commerçants ; Avazeri, liquoriste ; Sabatier, charcutier ; Cohen, comptable, et Moynier, receveur principal des douanes, chevalier de la Légion d'honneur.

Une permanence est établie tous les jours de 2 à 6 heures du soir, à l'école maternelle, boulevard Vauban, 114, pour remplir les feuilles des familles des mobilisés, ainsi que pour tous renseignements.

La distribution pour la soupe et le pain aura lieu de 10 h. 30 à 11 h. 30 pour les familles des mobilisés.

La distribution pour la soupe et le pain des sans travail, aura lieu de 11 h. 30 à midi, présenter le livret de famille, ou carte d'électeur ou diverses pièces d'identité.

Quartier Vert-Plan (Mazargues. — Les membres du Conseil, non mobilisés, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 15 août courant, à 4 h. de l'après-midi, au chalet Vert-Plan. Ordre du jour : secours aux familles des mobilisés ; mesures à prendre pour la sécurité et l'hygiène du quartier.

Montolivet (village). — Bar Terminus. Des formules pour les demandes de secours au gouvernement sont à la disposition des intéressés. Se munir du livret de famille. Dernier délai pour ces demandes le 13 courant. Les familles sollicitant un secours sont priées de faire leur demande. Les souscriptions seront reçues avec gratitude. Une permanence est établie au siège tous les soirs de 6 à 7 heures.

Saint-Louis. — Ce soir à 6 h. 30, grande salle des fêtes du bar-tabac Piazza-Chabres, le Comité d'intérêts du quartier Saint-Louis, a organisé une grande réunion d'appel à la solidarité. Tous les habitants généreux et dévoués du village sont invités à s'y rendre et se faire inscrire sans distinction, hommes et femmes, à quelque religion qu'ils appartiennent. Objet de la réunion : réception des adhérents ; transformation du Comité de secours en Commission d'assistance municipale projetée ; venir en aide, encore plus efficacement à tous ceux que la guerre a désemparés dans ses conséquences et tout spécialement aux femmes et aux enfants des vaillants défenseurs actuels du sol et de l'honneur national.

Saint-Marcel. — Dans la réunion donnée lundi, on a nommé un Comité permanent pour s'adjoindre au Comité du quartier composé des personnes ci-après : MM. Vernet père, Issorel Simon, Nicolas Paul, Issorel aîné, M. le curé, Vernet Auguste, Payan Ronjat, Dravet, Gras, Fortuné, Calvat, Artufel Paul, David, Mattei François, Escoffier, Benjamin Ulysse, Lieutaud Marius, Verdlick Gabriel, Christianni Jacques, Viriot Adolphe, Van André, Léon Honoré, J.-B. Ducros. Le Comité est chargé de faciliter les demandes de secours à adresser aux pouvoirs publics d'une part et d'autre part de présider à la distribution des secours aux ayants droit.

Saint-Louis. — Ce soir, en mairie, la commission municipale d'assistance du 7e canton a organisé ses sous-sections par quartier et nommé les conseils. M. Fortuné Sauvan, ministère public, nommé président de la sous-commission municipale d'assistance à Saint-Louis prie tous les gens vraiment malheureux de Saint-Louis, les femmes de mobilisés, les victimes de la noble lutte actuelle, de venir se faire inscrire dès ce matin au siège du Comité d'intérêts du quartier, bar-tabac Piazza-Chabus, munis de toutes leurs pièces individuelles et de famille.

Des bons de pain seront encore distribués aujourd'hui, ensuite fonctionnera la cantine municipale à l'école libre de garçons.

Mourepiane. — Le Comité de secours du quartier de Mourepiane convoque pour ce soir 6 heures 30, en réunion publique, tous les habitants du quartier dans le local du Cercle pour des questions urgentes.

Le Comité remercie tous les généreux donateurs qui ont bien voulu verser leur obole afin de venir en aide aux familles malheureuses des hommes mobilisés du quartier. Le montant de la première liste s'élève à la somme de 289 fr. 50.

5e Canton. — La sous-commission municipale du canton a constitué son bureau. Ont été désignés : Président d'honneur, M. Cadenat, député ; président, M. Sépet, conseiller municipal ; vice-présidents, M. Schurrer, conseiller général ; M. Ceccaldi, conseiller d'arrondissement ; secrétaires, M. Léon Bon, ancien adjoint au maire, et M. Lunardi ; assesseurs, MM. Laure et Pignol. Le siège du Comité est fixé au grand bar Féraud, rue Hoche, 1, quartier Saint-Lazare. Des distributions de pain et de soupe se feront tous les jours de 11 heures à midi : Belle-de-Mai, école maternelle, rue Séry, et bar Ceccaldi, rue Clovis-Hugues, 78 ; Le Canet, école maternelle ; Les Crottes, école maternelle ; Arenc-Bacchas, école maternelle ; Bon-Secours, école de garçons ; boulevard National, maternelle de la rue Commier ; Saint-Lazare, rue Kléber, école maternelle.

Le Comité recevra avec reconnaissance les dons qu'on voudra bien lui offrir. Une permanence fonctionnera au Comité, où devront être adressées toutes communications. Le Comité prie les personnes qui désireront des secours de lui faciliter sa tâche en observant le plus grand calme et en évitant toutes bousculades au moment des distributions.

Le Comité Franco-Italien de Solidarité Fraternelle constitué dans un but d'humanité afin de venir en aide aux familles des travailleurs italiennes et français dont la situation matérielle se trouve compromise par les événements actuels, au moyen de l'assistance par le travail et des dons, avise toutes les personnes susceptibles et désireuses de collaborer à cette belle œuvre de solidarité fraternelle et humanitaire, qu'elles peuvent se faire inscrire au Comité tous les jours, au siège, rue Paradis, 37, de 9 heures du matin à 7 heures du soir. — Le Comité : Président, J.-Louis Crouton ; vice-président, M.-J. Malfatti ; secrétaire général, Arnaud ; secrétaires, Lombardo et Gilibert ; trésoriers, MM. Ferdinand Marc et Tronc ; conseillers, Mmes Favier, Malfatti, Crouton, Rossi, Pélissier, etc ; MM. Recour, Mathieu, Raymond, Ricaud, Billaud, industriels.

Quartier du Canet-Gare. — Jeudi, 13 du courant, assemblée générale, à 9 heures du soir, café Gavet, boulevard de la Gare. Formation d'un Comité de secours pour venir en aide aux familles.

Mazargues. — Le Comité informe la population du village que toutes les demandes qui ont été faites sur papier jaune par ses soins ne pourront pas servir pour toucher l'allocation de 1 fr. 25 et de 0 fr. 50 centimes par personne. Il les invite donc à se présenter à nouveau au siège du Comité, café du Chalet, avant le 15 du courant, munies de leur livret de famille pour remplir de nouvelles feuilles.

La Rose. — Sur le désir exprimé par le président de la Commission Départementale et par le président du Bureau de Bienfaisance, afin de venir en aide, dans la mesure du possible, à tous ceux qui se trouvent dans le besoin, étant donné les circonstances douloureuses que nous traversons en ce moment-ci. Un appel est fait à tous les habitants de La Rose sans distinction de parti, pour assister à la réunion publique qui aura lieu le mercredi, 12 du courant, à 7 heures du soir, au bar-café de la Fontaine, à La Rose, à l'effet de constituer un Comité de Vigilance, qui aura pour but principal de sauvegarder les intérêts aussi bien des familles dont leurs soutiens sont sous les drapeaux comme de celes qui peuvent se trouver sans ressources. — Les convocateurs : Tavel, Puech, Colonna.

Vallon Montebello (3e liste de souscription) : Ribotta, 2 fr. ; Jules Barbut, 5 fr. ; anonyme, 1 fr. ; Girardot, 10 fr. ; M... V..., boulevard Périer, 20 fr. ; Olivier, boulanger, 2 fr. Le Comité fait de nouveau appel à tous les cœurs charitables pour soulager au plutôt les misères qui s'accumulent de plus en plus. Les dons en nature et en espèces sont reçus au siège du Comité, Vallon Montebello, 37, bar de la Cascade. Les familles des mobilisés sont avisées qu'une permanence est établie, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, pour les demandes et allocations des mobilisés, à la Mairie, les demandes qui avaient été faites au préalable sont nulles.

Comité du 4e canton. — Une permanence est établie au siège du Comité, grand-chemin d'Aix, 2, au 1er, tous les jours, à partir de 11 heures. Les personnes faisant partie du 4e canton désireuses de faire établir leur demande d'allocation journalière de soutien de famille peuvent s'y adresser. Des formules imprimées seront mises à leur disposition. Ce soir à 9 heures, réunion de la commission exécutive pour la formation du bureau. — Le secrétaire, *L. Taffin.*

Chronique d'Aix

Appel à la population. — A aucun passage de l'histoire, la France ne se trouva à la veille d'événements aussi graves que ceux qui se préparent, mais jamais aussi pays ne groupa autour de son drapeau plus grand enthousiasme.

Si l'heure est tragique, l'élan et le dévouement de chacun sont à la hauteur des sacrifices que nous impose la brutalité de l'Allemagne.

Cependant, un voile de tristesse est venu assombrir ce merveilleux tableau d'un peuple tout entier qui va lutter pour la justice, la civilisation et le Droit.

Dès le début des hostilités quelques commerçants peu scrupuleux ont cru devoir spéculer sur les circonstances en majorant d'une façon excessive le prix des denrées et des aliments de première nécessité. D'autres personnes n'ont pas hésité à user de moyens que, si la loi ne les réprouve point, la morale publique déplore.

Tel est le cas de ceux qui, en règlement de dettes plus ou moins anciennes, cherchent à se faire remettre des marchandises en quantités considérables alors surtout que les soutiens naturels des familles sont partis pour l'armée.

Le maire d'Aix à qui tous ces faits ont été relatés, a le ferme espoir qu'ils ne se renouvelleront plus. Ce n'est pas à l'instant où les défenseurs de la patrie s'apprêtent à verser leur sang pour la sauvegarde du territoire que d'autres qui restent, doivent essayer de s'enrichir. Ce n'est pas l'instant où les femmes se trouvent seules au foyer que l'on doit saisir pour se payer. C'est le moment, au contraire, de s'entr'aider, de se faciliter mutuellement chacun dans la limite de ses facultés. Ce nuage qui a voilé l'horizon doit se dissiper.

Aixois ! Vous ne suivrez pas les exemples cités plus haut ! Vous resterez de bons et honnêtes commerçants ! Vous resterez de bons et honnêtes citoyens ! Vous ne voudrez pas enfin être voués au mépris public.

Qu'il soit permis en terminant au chef de la municipalité de vous exhorter tous à ne pas donner créance aux fausses nouvelles qui circulent avec une troublante facilité, vous adjurant de ne vous fier qu'aux indications fournies par le « Bulletin des Communes » qui est affiché chaque jour sui divers points de la ville et de la banlieue.

Vive la France ! Vive Aix ! Vive la République ! — Le maire d'Aix, docteur Bertrand.

A l'hôpital. — Notre hôpital militaire est actuellement dirigé par un ancien volontaire de 1870, M. le docteur Monnier qui n'a pas hésité à reprendre du service à 63 ans. Il assure ce service avec un dévouement désintéressé qui fait l'admiration de tous. Il est secondé dans sa tâche par un jeune interne de Paris, originaire d'Aix, M. Charpin. Quant à l'hôpital civil, le service est assuré par les docteurs Martin, Vadon et Latil.

Au Parquet. — Une femme dont il a été impossible d'établir l'identité, a été mise à la disposition de M. le procureur de la République sous l'inculpation d'outrages aux agents. Après examen du docteur Toy, elle a été reconnue irresponsable et internée par les soins de l'autorité administrative.

On épure. — La police aixoise aidée d'une façon très efficace par les gardes civils a commencé à donner la chasse aux filles publiques et gens sans aveu qui pullulaient dans la ville. Cette besogne de salubrité sera continuée pendant plusieurs jours.

Acte de probité. — Le jeune Louis Bessone, rue des Orfèvres, 8, a trouvé sur la voie publique une montre qu'il s'est empressé de restituer à son propriétaire sans vouloir accepter aucune récompense.

On tient à la disposition de la personne qui l'a perdue une certaine somme trouvée sur la voie publique dans un mouchoir. La réclamer au bureau de police.

Fermeture des marchés. — M. le maire a pris l'arrêté suivant :

Vu la loi du 5 avril 1884 ; vu le régime de l'état de siège qui interdit notamment la circulation sur les routes de 6 heures du soir à 6 heures du matin ; considérant que pour faciliter la tenue des marchés de notre ville et partant l'alimentation de ses habitants, il y a lieu de retarder les heures de fermeture des divers marchés tenus à Aix :

Arrêtons :

Article premier. — La fermeture des marchés de la ville d'Aix aura lieu pendant la période d'état de siège, à 4 h. du soir.

Art. 2. — M. le régisseur des marchés et M. le commissaire de police sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bourse du Travail. — Les fermiers et toute exploitation agricole désireux d'employer les moyens de continuer leurs travaux qui voudraient embaucher des ouvriers, ainsi que les ouvriers de toute profesion qui ne sont pas mobilisables, sont priés de donner leur nom et adresse à M. Nèble, Bourse du Travail d'Aix.

Vve MORAT & Fils
ARBORICULTEURS
A
TOULON
(Var)

DEMANDEZ LE CATALOGUE

S.G.T.
25, QUAI DU CANAL — MARSEILLE
VENTE — TENTES DE TOUS SYSTÈMES — LOCATION
pour MAGASINS, VILLAS, JARDINS, TOURISME & CAMPEMENT

POUR LES BOULOMANES
La Maison J. Carbonel et fils d'Aiguines (Var)
fabrique des
Boules à Jouer
de 1re qualité
Prix modérés. — Livraison rapide

EN VENTE
à l'Agence de Publicité
RUE HAXO, 9
LES ADRESSES DE MARSEILLE
Extrait de l'Indicateur Marseillais créé par Pierre Blanc père
PRIX DU VOLUME : 3 FRANCS

MANUFACTURE D'ÉCHELLES en tous genres
COULISSES DE TOUTES HAUTEURS
LA PHOCÉENNE
23-25, RUE DE LA PALUD
TÉLÉPHONE 11-48

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
42 fr.
PRIX UNIQUE :
A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Fondé en 1879
L'ARGUS de la PRESSE
LE PLUS ANCIEN BUREAU D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS
lit, dépouille par Jour
14.000 Journaux ou Revues du Monde entier
Publie : L'ARGUS DES REVUES
Collectionne : Les ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : L'ARGUS DE L'OFFICIEL,
contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public
L'ARGUS recherche articles et tous documents passés, présents, futurs.
L'ARGUS se charge de toutes Publicités dans tous Journaux et Revues :
Publicité Financière, Publicité Economique | Publicité commerciale, Publicité littéraire et mondaine
TÉL. : 102-62 — ADR. TÉL. : Achambure-Paris

L'AIR PUR DANS LES PINS !
Vivre au grand air ! Voilà l'idéal
On morcelle une partie DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière l'Eglise de Mazargues, au milieu des pins, air pur, panorama superbe sur la mer et la ville, terrain sec, à 10 minutes du tramway (terminus, à droite). Paiement : 200 fr. à la prise de possession du terrain, le solde 10 francs par mois. S'adresser cours Lieutaud, 118, au 1er étage.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 11 Août 1914. — Gianola Lucienne, rue des Petites-Maries, 16. — Sylvander Georges, boulevard de la Corderie, 69. — Santoni Marie, rue Desaix, 9. — Joucla Reine, Mazargues. — Fantolini François, traverse Nicolas. — Mathieu André, rue Port-Saïd, 27. — Rossano Lucienne, rue Larrey, 1. — Oustry Roger, rue Navarin, 5. — Carbonne Alexandre, rue Albrand, 55. — Rocchia Etienne, Saint-Jérôme. — Fuda Hélène, impasse Belvet, 5. — Rambaud Jeanne, rue des Gassins, 19. — Tamburelli Rose, Grand'Rue, 82. — Gaussel Mireille, rue d'Endoume, 206. — Ambrosino Joséphine, rue de la Rose, 1. — La Rocca Jeanne, rue Lanternerie, 10. — Saredi Léon, rue Caisserie, 24. — Gleize Albert, rue Audimar, 13. — Soulages Roger, avenue d'Arenc, 332. — Dreyfus Henri, rue des Chartreux, 1. — Vinciguerra Marie et Vinciguerra Marie (jumelles), rue des Pistoles, 12. — Cielo Thérèse, boulevard de l'Eglise, 11 (Canet). — Serre Marie, rue Sainte-Marie, 3. — Cornozière Auguste, rue Sainte-Sophie, 19.

Total : 29 naissances, dont 4 illégitimes.

DECES du 11 Août 1914. — Brun Françoise, 43 ans, rue Vallon-des-Auffes. — Delhomme Françoise, 77 ans, rue Sainte-Barbe. — Morganti Jean, 16 mois, quartier Montredon. — Ferrandi Charles, 75 ans, rue de l'Arbre, 7. — Benoît Madeleine, 78 ans, boulevard Jardin-Zoologique, 7. — Diffendal Jean, 76 ans, rue Vierge-de-la-Garde, 20. — Décès Henriette, 65 ans, rue Caisserie, 38. — Hennard Germaine, 10 ans, boulevard de la Paix, 40. — Navard Louise, 19 ans, quartier Saint-Julien. — Alaimo Sauveur, 16 mois, rue Saint-Antoine, 1. — Faissé Frédéric, 10 ans, quartier Sainte-Marguerite. — Raffalli Charles, 9 jours, rue Roillat, 12. — Flauret Jean, 38 ans, chemin du Rouet, 205. — Lagana Silvia, 44 ans, rue Lavard, 42. — Liaumont Virginie, 63 ans, boulevard de Paris, 67. — Testard Charles, 4 mois, rue Belle-Vue, 17. — Torpezy Joseph, 66 ans, quartier Vieille-Chapelle. — Barbarin Toussaint, 6 5ans, rue Paradis, 54. — Salde Laure, 67 ans, boulevard de l'Eglise, 20. — Lamy Guy, 3 mois, rue du Musée, 17. — Tourret Mireille, 7 mois, rue Depieds, 17.

Total : 24 décès, dont 10 enfants, plus 2 mort-nés.

EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE
PLAN DE LA VILLE DE MARSEILLE
A l'Echelle de 1 à 10.000
(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)
Edité par
La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père)
PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
23-25. Rue de la Palud. 23-25

CHAMBRE meublée, 20 fr., demandée proximité centre. Ecr. J. S., bureau du journal.

CHEVAL sage à vendre, voiture, camion. S'ad 10. rue des Cyprès

HOMME jeune, 36 ans, bachelier ès lettres et ès sciences. Parlant et écrivant anglais et espagnol, demande emploi correspondant, comptabilité, etc. Sérieuses références. Ecrire Labrunerie 42, rue Vacon

ANCIEN fonctionnaire colonial demande emploi quelconque : surveillant, comptable, correspondance. Prétentions modestes. Ecrire B. H bureau journal.

Terrain à bâtir
a vendre en totalité ou à lot 500 mètres carrés de terrain environs de la gare du Prado 32 mèt de façade sur b. Gilly, 14 S'a. Vistorh. b. journal

ON RECHERCHE appartement 3 p rez-de-ch ou 1er étage, quart Corderie, Vauban, à proximité tram. Faire offre. A. B., bureau du journal

DIMANCHES & FÊTES
PIEDS & PAQUETS
COQUILLAGES 1er CHOIX
VIN BLANC SEC EXTRA
Chez MARIN
6, Rue Fortia, 6
On reçoit commandes dès le vendredi

Grands Bains de Mer Monnier
PLAGE DU PRADO
Etablissement de premier ordre — Confort — Hygiène — Propreté absolue
RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ
RESTAURANT RÉPUTÉ — CONSOMMATIONS DE MARQUES
Superbe Terrasse sur la Mer — Téléph. 27-08

VIEUX JOURNAUX pour pliage et emballage à vendre. S'adresser bureau du journal.

PETIT appartement, chambre et cuisine, demandé. Faire offre avec conditions P. A., bureau journal.

JE DONNE superbe MONTRE remontoir pr 49 gros sous K, Jourdan, q. Canal 3 (imp.) Dem rens n exped

OCCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2e.

EX-OUVRIER télégraphiste, en congé sans travail, s'offre à faire dans bonnes conditions : installations, réparations pour lumière ou sonneries électriques. Les personnes s'adr. à lui feront œuvre charitable. S'adr ou écrire Elys Bons. à Mazargues.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal
LE PETIT PROVENÇAL
aux conditions de son tarif local ordinaire.
La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion
L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

NATURALISATION rapide et économique. Actes, réglem. d'affaires, etc., par avocat-conseil, 14, rue Paradis.

AMERICAN DEPOSIT
Vend, loue, répare t. machines à écrire, fournitures. P. Boisset, 58, rue Paradis. Téléph. 13-79.

AVIS
Lettres peintes sur cantine d'officiers, inscriptions sur bateaux et sur voile, suivant le nouveau réglement.
Enseignes sur calicot, écriteaux sur carton et sur celluloïd, pour sociétés de secours et autres, etc., etc.
MAISTRE
Place de la Préfecture, 1. Téléphone : 58-07.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

Mr NON MOBILISABLE, connais. services assur. Banq. commer. parl. couram. espagn. bonne présentation, cherche emploi : Godin, 45, boulevard Boisson.

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

COIFFEUSE sachant faire ondulation Marcel et apprentie, sont demandées 37, rue Tapis-Vert.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille

Mme Vve ANDREA
la consulter c'est réussir en tout. 12, r. Châteauredon, au 1er.

PERDU dimanche, de Mazargues au boul. Baille, 167, par Mme Gauthier, femme d'un mobilisé, portemon., cont 290 fr. en or, le rapporter par patriotisme, contre récompense à Mme Gauthier, boulev. Baille, 167, bar-tabacs.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse 75

Le MARDI — Le VENDREDI
Nos Annonces Economiques « Classées »
PARAISSENT DEUX FOIS PAR SEMAINE
Le Mardi **** Le Vendredi
Le MARDI — Le VENDREDI
Les Annonces Economiques « Classées » sont reçues à l'Agence Havas, 31, rue Pavillon, jusqu'à 4 heures du soir, et dans nos bureaux, 15, rue de la Darse, jusqu'à 5 heures du soir

Feuilleton du *Petit Provençal* du 12 Août

— 117 —

Aimée jusqu'à la mort

TROISIEME PARTIE

Sublime Dévouement

Néanmoins, une vingtaine de personnes filtrèrent, une à une aux petites places, sous des parapluies ruisselants qui mirent tout de suite une buée humide dans la salle.

En tenue de soirée, élégant, confit en belles manières, Mardoche opéra. Mais tout en travaillant, parlant, manipulant en verve, laissant déborder tout ce qu'il avait amassé de cocasseries depuis longtemps, il supputait la recette... vingt places à cinq sous, c'était la mine d'or ! !

Au milieu du spectacle, et pendant l'entracte, Noémie vint lui dire :

— Que Paulette fasse la quête... pour ses beaux yeux... Ça corsera le bénef, tu verras.

Mardoche consentit, bien qu'avec répugnance.

Paulette parcourut les bancs, souriante. On entendit tomber dans l'assiette qu'elle tendait, si gentiment, avec un si joli regard, quelques maigres sous...

Mais lorsqu'elle revint auprès du professeur, les sous, par un prodige étrange, au moment où elle était passée devant Noémie attentive, s'étaient brusquement changés en blanche monnaie... que l'enfant déposa hardiment, sans trouble, entre les mains de son ami émerveillé... On compta... Cela faisait quinze francs !

Sans soupçon qu'il y avait là un truc de Noémie, Mardoche murmurait :

— C'est la gosse qui les a émus... Y a des braves cœurs dans tous les pays... Tout de même, sans cette sacrée pluie, les grandes places seraient venues... Ça sera pour demain !

Il avait résolu, en effet, de donner une seconde représentation. Le lendemain, dans l'après-midi, il voulut demeurer dans la roulotte, Noémie s'y opposa.

— Quand je prédis l'avenir, j'ai besoin d'être seule. La présence d'un homme dérange les « croyants ». Fais-moi e plaisir d'aller voir la source de la Douix. On dit que c'est curieux.

Et Mardoche, obéissant, sans défiance, s'exécuta.

Il se présenta dans la roulotte cinq personnes à deux sous. Et par le même prodige de multiplication, dont les tours les plus réussis de Mardoche n'eussent pu approcher, Noémie compta une recette de dix-sept francs, tout compris...

Tout compris, c'est-à-dire avec la quête de l'enfant, imaginée par Noémie...

— On fera des économies, si ça continue, dit le gavroche en se frottant les mains.

A quoi Noémie répliqua en chantonnant, imperturbable :

Verdurette, la verdure
C'est le printemps, si sa dure...

Et l'on fila vers d'autres régions, en se rapprochant du Midi, qui était le but.

Partout, dans les bourgs, dans les petites villes, on fit des recettes. Dame ! elles étaient variables... Ce n'était pas le maximum tous les jours... Mardoche aurait fini par se douter que l'extra-lucide, compatissante et prévoyante, les allongeait en dessous, démesurément. Mais partout, on fit plus que les frais. On vivait bien. Les chevaux étaient gras et luisants. Et souvent, quand le clair soleil se mettait de la partie, on s'arrêtait dans les solitudes, à l'orée des grands bois, et là, bien seuls, les coffres pleins de provisions, on pouvait se considérer comme des grands seigneurs, voyageant dans un palais roulant, pour leur plaisir. On dressait la table au soleil, et tous les quatre, avec une faim de loup, s'attaquaient au plat fumant.

— Vraiment, est-ce que ce bonheur-là durerait ?

Telle était la pensée lancinante au cœur de Mardoche. Il avait eu si peu de chance dans la vie... Il lui arriverait bien un accroc, un jour ou l'autre. Jadis, il aurait pris son mal en patience et l'existence comme elle venait... Il était philosophe... Mais depuis qu'il avait découvert sa fille, des craintes, des pressentiments, des tristesses étaient montés des profondeurs inconnues de son âme et noyaient de brume ses jours les plus ensoleillés.

La roulotte allait son train, au pas vigoureux des chevaux.

Parfois, la gaîté du gavroche reprenait le dessus.

Et secouant P'tit-Fi, il disait :

— Eh ! le môme, est-ce que tu crois que ça existe, toi, un pays qu'on appelle Paris ?

— Je sais pas... Jamais j'en ai entendu parler.

Et c'est ainsi qu'ils s'en allaient vers les pays où la vie est clémente, durant l'hiver. Et comme, grâce aux recettes innombrables, les économies s'entassaient, s'il fallait chômer pendant un mois ou deux, on ne craindrait pas la misère. On choisirait un bon coin, pas loin d'un centre pour les provisions. On mettrait les chevaux en pension Et on se la coulerait douce.

Puis, ce qui faisait exalter Mardoche, c'est qu'aucune difficulté ne s'élevait entre lui et les gendarmes, les maires ou les gardes-champêtres. Il exhibait ses papiers et c'était fini en cinq secs. Souvent même, il n'exhiba rien du tout. La roulotte vous avait un air cossu, les chevaux un air de bonne santé qui inspiraient confiance. Ce n'était pas des malandrins qui habitaient cette maison ambulante ! Du reste, Mardoche retrouvait pour parler ses belles manières d'antan. On ne dépouille jamais le vieil homme. Ça ne prenait pas toujours et parfois on le regardait avec un sourire goguenard. Mais parfois également, il en imposait par sa fameuse élégance, tête en arrière, jambe en avant avec le pied bien en dehors, et du bout des doigts époussetant une poussière imaginaire.

Un jour, il eut la joie d'entendre dire :

— C'en est un de la haute, obligé de faire ce métier-là pour vivre !

Il n'eut pas été fier s'il avait connu la roublardise de l'extra-lucide, opérant à chaque représentation le miracle de la multiplication des sous.

On avait dépassé la région lyonnaise. Le paysage changea. On arriva en Provence. Nul à-coup depuis Paris et pas de nouvelles. Sûr, Paris était mort, Paris n'était plus à redouter.

Et une nuit qu'ils rentraient à la roulotte tous les quatre, après une représentation donnée dans un café de Saint-Martin-de-Crau, au moment où avant de se coucher Noémie venait d'allumer une lampe, alors que Mardoche, en tenue de gala, allumait une dernière cigarette, et que les deux enfants s'embrassaient comme tous les soirs, avant de s'endormir, Noémie, tout à coup, eut une exclamation de surprise.

Une letre gisait sur le plancher, poussée sous la porte en leur absence.

Une lettre, sans enveloppe, avec le seul nom de Mardoche comme adresse.

— Qu'est-ce que c'est ?

Mardoche la prit, la flaira, et, au moment de l'ouvrir, hésita en frissonnant.

— Eh bien ! quoi, tu n'oses.

— Non, je n'ose, dit le brave homme... Ça, vois-tu, Noémie, c'est le malheur qui revient.

— Ouvre... Tu sauras ! On te demande peut-être dans un château des environs, pour une représentation particulière... Mais ouvre donc, grand bêta !

Mardoche obéit, déchira l'enveloppe. La lettre disait :

« Plus que jamais, veillez sur l'enfant ».

Et le professeur essuya son front, brusquement glacé d'une sueur de mort.

— De qui peut venir l'avertissement ? murmura la somnambule impressionnée.

— Sûrement de Pimoulle ou de Bonabot.

— Ils nous suivent donc ?

— Faut croire... Pourtant, je n'ai rien vu, mais ils sont si adroits... Et puis, on se croyait en sûreté, pas vrai ? et on commençait à ne plus prendre garde.

— Mais alors, ils nous suivent ? poursuivit Noémie.

Et elle n'osait achever sa pensée. Ce fut Mardoche :

— C'est que les autres ne sont pas loin... Voilà ce que tu veux dire ?

— Oui... Aurais-tu peur ... Je te croyais si brave... Je ne te connais plus...

Mardoche gardait la tête basse. Il était blême. Il essuya son front moite.

— Certainement, j'ai peur ! dit-il la voix assourdie et toute tremblante.

— Oh ! Fort comme tu l'es ? Et adroit ! Et leste !

— Tu ne comprends pas... Non, ce n'est pas de ça que j'ai peur... Je n'ai peur ni de Lafouiche, ni de Chalumeau... J'en tordrais un de chaque main... comme ça...

Il fit le geste de sa robuste poigne.

— Eh bien, fiston ?

— Eh bien, je te dis, tu ne comprends pas ...C'est la fin pour moi... oui c'est la fin... La dernière partie va se jouer, sûr, entre eux et moi, et ça ne tardera pas, ça va barder... Il y aura du sang sur la route... Ils ont une rage contre moi... et ils savent bien que je ne les ménagerai pas... Il y aura des peaux crevées... et ceux qui tomberont, ma vieille Noémie, ne se relèveront plus.

— Est-ce de mourir que tu as peur ?

— Non plus, quoique...

Et il jeta un doux et triste regard sur Paulette endormie.

— De toutes façons, je le répète, c'est la fin... la fin de mon bonheur, quoi ! Si ma fille est près de moi, c'est parce que chez Piédebois, le séjour pour elle n'est pas possible, à cause des deux misérables... Mais si je les tue, en ce cas, plus de danger pour elle... et je serai obligé de la rendre... Ça sera fini, ça sera tout... Je ne pourrai plus la voir ni l'embrasser... Et voilà à quoi je pense et ce que je me redis depuis longtemps.

— Et c'est ça qui te fait peur ? fit Noémie attendrie.

JULES MARY.

(La suite à demain.)